

Caisse des Écoles du 18^{ème} arrondissement

Assemblée Générale 2021



La Caisse des Écoles du 18^{ème} arrondissement

Créées en 1867 sous le Second Empire français, par l'article 15 de la loi du 10 Avril 1867 dite Loi Duruy, les Caisses des Écoles avaient initialement pour mission « d'encourager et de faciliter la fréquentation de l'école par des récompenses aux élèves assidus et des secours aux familles indigentes ».

Ce sont aujourd'hui des Etablissements Publics Locaux, présidés par le Maire d'arrondissement et administrés par un Comité de gestion composé de représentants de l'arrondissement et de membres élus ou de droit.

En plus de la restauration du 1^{er} degré (écoles maternelles et élémentaires), elles sont également chargées de la restauration des jardins d'enfants, de certains collèges et de quelques lycées municipaux. Elles fournissent par ailleurs les repas pour les centres de loisirs pendant les vacances scolaires.

Les Caisse des écoles offrent également d'autres prestations :

- des séjours de vacances, chaque été, aux enfants et adolescents de l'arrondissement, âgés de 4 à 17 ans
- des bons vestiaires aux familles au bas tarif dont les enfants partent en «séjours découverte » avec l'école
- des subventions aux écoles maternelles et élémentaires pour la réalisation de projets pédagogiques à vocation artistique ou culturelle favorisant la cohésion de l'école et le vivre ensemble.

Ainsi, la **Caisse des Écoles du 18^{ème} arrondissement de Paris** s'emploie au quotidien à assurer ses missions premières, tout en les enrichissant de l'exigence de qualité due aux enfants, tant dans l'assiette que dans l'accompagnement pédagogique, et ce, notamment en matière de développement durable.

Pour cela, elle a confié la confection, la livraison, et le service des repas à un délégataire, la société SOGERES, dont le cahier des charges est consultable sur le site www.cde18.fr.

L'assemblée délibérante de la **Caisse des Écoles du 18^{ème} arrondissement de Paris**, le Comité de Gestion, est amenée à se prononcer sur les choix budgétaires, les orientations stratégiques de l'établissement, le fonctionnement général de la restauration scolaire, l'opportunité de certains investissements, les tarifs des séjours de vacances, et toute autre décision nécessitant son approbation.

Rapport d'activité 2020

1. Bilan de la seconde année du contrat de DSP (année scolaire 2019-2020)

Le rapport annuel complet du délégataire est disponible à la Caisse des écoles:

Lors de l'année scolaire 2019-2020, la Caisse des écoles a facturé aux familles 1 473 041 repas les jours scolaires pour l'ensemble des établissements desservis, à savoir :

- 3 jardins d'enfants (le quatrième jardin d'enfants, Flammarion, est fermé pour travaux)
- 67 écoles – 30 écoles maternelles, 31 écoles élémentaires, 6 écoles polyvalentes
- 10 collèges
- 2 lycées

Ce nombre comprend également les repas adultes et les repas des surveillants de cantine.

Le nombre de repas est en baisse de près de 30 % par rapport à l'année scolaire précédente (2 082 925 repas facturés). La crise sanitaire de la COVID 19 a abouti à un confinement strict avec notamment la fermeture des établissements scolaires du 16 mars 2020 au 14 mai 2020. Les collégiens n'ont repris les cours qu'en juin 2020 et les lycéens à la rentrée scolaire de septembre 2020. La crise sanitaire a engendré en outre une crise économique et sociale. Compte tenu des difficultés d'approvisionnement, le contrat de Délégation de Service Public a été suspendu du 16 mars 2020 au 10 juillet 2020 (date à laquelle nous considérons que le cahier des charges du contrat de DSP a de nouveau été respecté). Pour information, 1 289 383 repas ont été servis dans le cadre du contrat de DSP et 183 658 hors contrat, pendant la période de suspension.

Nous avons par ailleurs commandé 108 899 repas pour les périodes de vacances scolaires (129 159 repas en 2018-2019), soit une baisse supérieure à 15 % pour les mêmes raisons précitées.

Au total sur l'année scolaire 2019-2020, ce sont 1 581 940 repas qui ont été facturés aux familles. A titre de comparaison, si l'on retraitait les données en neutralisant l'impact de la crise sanitaire, l'on aboutirait à une moyenne hebdomadaire de 58 608 repas en 2019/2020 (sur la base des 22 premières semaines de l'année scolaire) contre 57 859 repas l'année précédente, soit une hausse de 1,3 %. Un calcul similaire concernant les périodes de vacances scolaires aboutirait à une baisse du nombre de repas de 3,64 % en 2019/2020 par rapport à l'année précédente.

Pour mémoire, les repas de cantine sont composés ainsi :

	Maternelle	Elémentaire	Collège - Lycée
nombre de composantes	4 composantes : un plat principal avec sa garniture (2 composantes) et 2 composantes parmi : entrée / fromage / dessert	4 composantes : un plat principal avec sa garniture (2 composantes) et 2 composantes parmi : entrée / fromage / dessert	5 composantes : un plat principal avec sa garniture (2 composantes) + une entrée + un fromage + un dessert
choix	aucun	aucun	choix sur les entrées une fois par semaine (salad' bar)
supplément	aucun	20 % de rab sur la garniture lorsqu'il s'agit d'un féculent	20 % de rab sur la garniture lorsqu'il s'agit d'un féculent
entrée	Légume cru et/ou cuit, charcuteries etc. contenant du fromage en dés si pas de fromage au menu	Légume cru et/ou cuit, charcuteries etc. contenant du fromage en dés si pas de fromage au menu	Légume cru et/ou cuit, charcuteries etc.
plat protidique	Viande, poisson, œuf, plat composé ou plat végétarien	Viande, poisson, œuf, plat composé ou plat végétarien	Viande, poisson, œuf, plat composé ou plat végétarien
garniture	Légumes verts, légumes secs, féculents ou céréales	Légumes verts, légumes secs, féculents ou céréales	Légumes verts, légumes secs, féculents ou céréales
fromage	si prévu au menu	si prévu au menu	fromage ou produit laitier (yaourt, petit suisse, fromage blanc)
dessert	Fruits cuits ou crus, pâtisseries, etc.	Fruits cuits ou crus, pâtisseries, etc.	Fruits cuits ou crus, pâtisseries, etc.

Pour information : à compter du 1^{er} mars 2021, de la baguette bio est servie en alternance hebdomadaire avec le pain de campagne bio initialement retenue.

L'alternative végétarienne :

Ces dernières années, la Caisse des écoles a proposé une alternative végétarienne, pour tenir compte des nouvelles pratiques alimentaires mais aussi pour des raisons de santé publique, en proposant les années passées 1 repas végétarien toutes les deux semaines puis 1 fois par semaine. Dorénavant, le nouveau contrat de Délégation de Service Public a offert cette possibilité au quotidien pour les familles. Cette alternative rencontre un succès grandissant. 11,4 % des élèves d'âge maternel (12,5 % en 2018-2019), 10,5 % des élèves d'âge élémentaire (11,5 % en 2018-2019), 6,2 % des collégiens (8% en 2018-2019), 8,1 % des lycéens (10,3 % en 2018-2019) et 22,7 % des adultes encadrants le service de restauration scolaire (22,7 % également en 2018-2019) consomment chaque jour un menu végétarien. Cela représente en moyenne 11,05 % des repas produits et consommés (12,2 % en 2018-2019).

S'il existe quelques disparités statistiques au sein des écoles de l'arrondissement, l'alternative végétarienne constitue une réalité dans tous les établissements scolaires. Nous n'expliquons pas cette légère baisse statistique en 2019-2020, les données ayant été analysées avant le premier confinement. D'autant plus qu'en 2020-2021, le nombre de repas végétarien commandé serait en hausse sensible avec des données supérieures à 2018-2019 (sauf pour les lycéens).

NB : A compter du 1^{er} avril 2021, une cinquième composante est servie en maternelle et en élémentaire le jour où est proposé le menu végétarien hebdomadaire.

Répartition du nombre de repas facturés par type de convives sur les jours scolaires :

Jardins d'enfants	Maternelles	Elémentaires	Surveillants	Adultes hors surv	Collèges et lycées	Pique-niques
13 379	448 939	666 537	123 520	2 091	217 616	959

Répartition du nombre de repas par type de convives sur les jours de petites vacances scolaires :

Maternelles	Elémentaires	Animateurs	Pique-niques
42 627	36 386	15 836	14 050

A titre de comparaison, en neutralisant la période de crise sanitaire, sur la base des 22 premières semaines scolaires, l'on aboutit à une baisse de 2.2 % du nombre de goûters en 2019-2020 par rapport à l'année scolaire précédente.

Gouters et collations (y compris Centres Loisirs)
390 341

La rémunération du délégataire

Sur l'année 2019-2020, le chiffre d'affaire du délégataire se monte à 10 153 916 € HT (13 821 891 € HT en 2018-2019)

Le montant facturé aux familles pour la restauration scolaire s'élève à 3 670 059,04 € (5 645 437,63 € en 2018-2019). Ce montant ne tient pas compte des encaissements réels.

Les investissements 2019-2020

54 093 € HT ont été investis en travaux et matériels de la cuisine centrale (monte-charges, compresseur, marmite à bain mair, etc.)

Date	Désignation	Valeur acquisition
11/06/2019	armoire haute à portes coulissantes avec fermeture	2 475
30/09/2019	THERMOSCELLEUSE	70 760
	RENOUVELLEMENT 2018-2019	73 235
30/10/2019	MONTE CHARGE ASC GAUCHE	10 000
28/11/2019	COMPRESSEUR FRONTPACK V2 SS	17 711
06/11/2019	REPLACEMENT BALLON D'EAU 3000L	8 475
11/09/2019	MARMITE A BAIN MARIE E EAU 250 litres	17 907
	RENOUVELLEMENT 2019-2020	54 093
RENOUVELLEMENT UCP		127 328

Les équipements de cuisines des offices ont été renouvelés pour un montant de 48 485 € HT (adoucisseur, ballon eau chaude, armoires réfrigérées, lave-vaisselles, four de remise en température, etc.).

Date	Désignation	Valeur acquisition
10/10/2018	BALLON 300 LITRES ATLANTIC CHAUFFEO VERTICAL	2 700
05/10/2018	BALLON 200 LITRES ATLANTIC ZENEO VERTICAL	1 761
22/10/2018	BALLONS D'EAU CHAUDE 300L SUR SOCLE	2 168
25/10/2018	ARMOIRE REFRIGEREE AISI 430 POSITIVE -2/+10°C	3 208
29/10/2018	LAVEUSE A CAPOT 80 CASIERS/H -CAPOT SIMPLE PAROI	1 999
07/11/2018	Adoucisseur RONDEO 2 CC - VERSOPN EC 10 L	863
23/01/2019	FOUR REMISE EN TEMPERATURE TEMP UP - 10 NIVEAUX	3 653
21/01/2019	ADOUCISSEUR RONDEO 2 CC - Version EC 10L	863
24/01/2019	ADOUCISSEUR RONDEO 2 CC - Version EC 10L	863
04/02/2019	FONTAINE REFRIGEREE INOX à détente directe 55l/h	1 647
18/02/2019	OUVRE BOITES MANUEL TOUT INOX AGREE N.G. HYGIENE	318
28/02/2019	ADOUCISSEUR CTA RONDEO 2CV - Version eua chaude	926
25/02/2019	LAVE VAISSELLE A CAPOT ELECTROMECHANIQUE 3 CYCLES	4 735
19/03/2019	BALLON D'EAU CHAUDE 200L VERTICAL	1 140
05/03/2019	ENREGISTREUR MINI DISQUE -35° + 15°	558
20/03/2019	ENREGISTREUR MINI DISQUE -35° + 15°	558
23/05/2019	PORTE VITREE SUR VITRINE REFRIGEREE	376
14/05/2019	LAVE VAISSELLE A CAPOT ELECTROMECHANIQUE 3 CYCLES	4 580
06/06/2019	ARMOIRE MOBILE ROLL'Service maintien à température	3 607
06/06/2019	ARMOIRE MOBILE ROLL'Service maintien à température	3 607
31/05/2019	ARMOIRE HAUTE A BATTANTES DIM.1200X600mm	1 825
21/06/2019	BALLON D'EAU CHAUDE DE 250L VERTICAL SUR SOCLE	1 200
21/06/2019	BALLON D'EAU CHAUDE 300L	3 360
	RENOUVELLEMENT 2018-2019	46 515
25/09/2019	ARMOIRE MOBILE ROLL'SERVICE DE MAINTIEN A TEMPERAT	3 160
18/10/2019	ARMOIRE METAL DE RETENTION UWS	9 816
06/11/2019	MEUBLE SELF HORS D'OEUVRE AVEC RESERVES 2 PORTES	12 136
06/11/2019	PRESENTOIRS MIXTES - PAIN COUVERTS/VERRES ET	3 414
26/09/2019	LAVE VAISSELLE A CAPOT ELECTROMECHANIQUE 3 CYCLES	5 936
03/12/2019	LAVE VAISSELLE A CAPOT ELECTROMECHANIQUE 3 CYCLES	4 003
03/12/2019	ADOUCISSEUR D'EAU MONOBLOC COMPACT	821
06/11/2019	REPLACEMENT BALLON D'EAU 150L	1 110
12/02/2020	FOUR REMISE EN TEMPERATURE TEMP UP - 15 NIVEAUX +	4 350
09/03/2020	REPLACEMENT BALLON CAPACITE 500L	3 738
	RENOUVELLEMENT 2019-2020	48 485
	RENOUVELLEMENT OFFICES	95 000

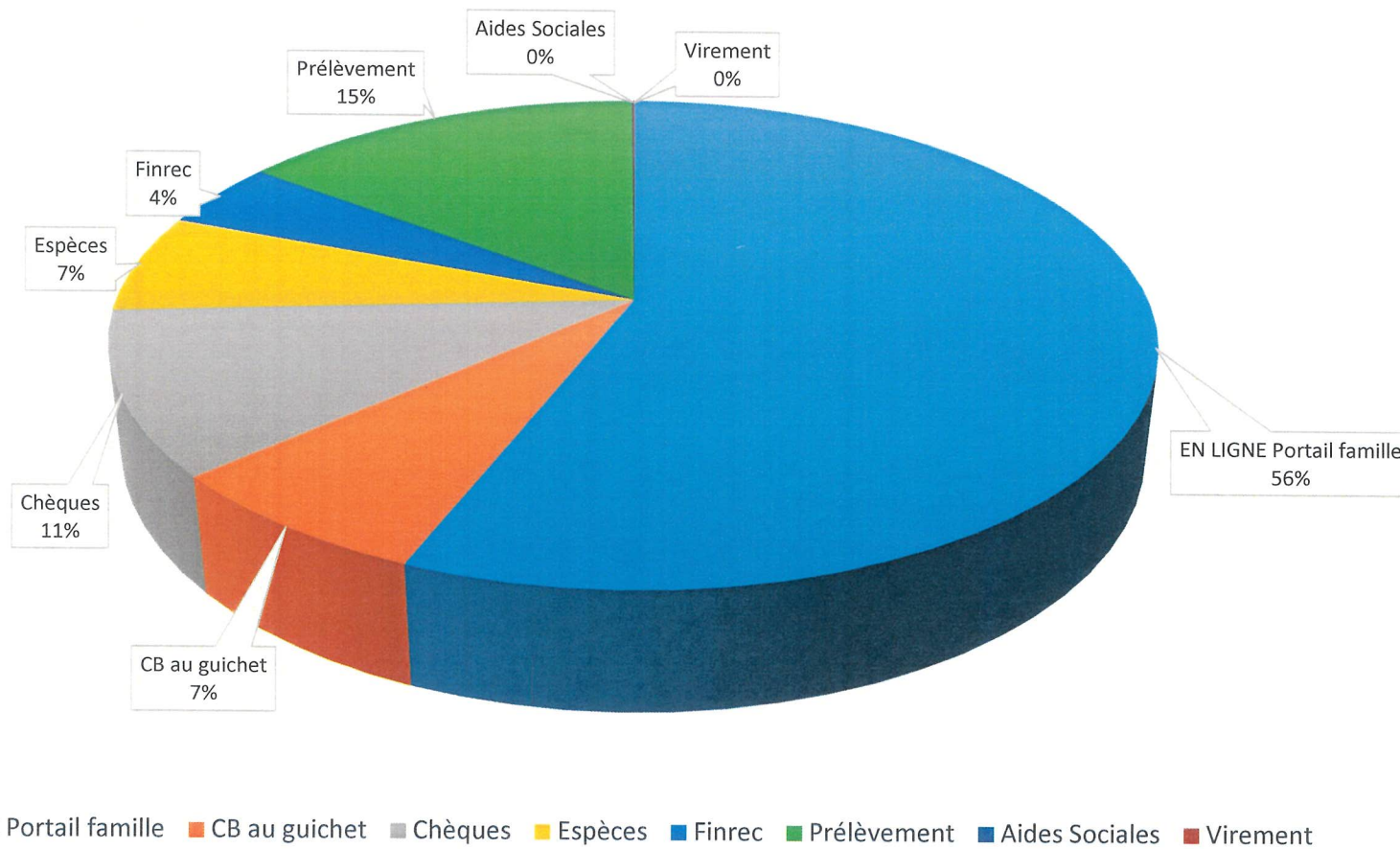
Le portail familles

Le portail famille a été créé à la rentrée 2013. Il permet aux familles de payer en ligne leurs factures de cantine. 46 % des familles (44,5 % en 2018-2019) ont payé leurs factures en ligne pendant l'année scolaire 2019-2020, un mode de règlement en réelle progression puisque c'est le mode de règlement le plus utilisé aujourd'hui. En valeur, le paiement en ligne représente 56 % des sommes encaissées.

Répartition des modes de paiements

Ci-dessous un graphique présentant la répartition des modes de règlement en valeur :

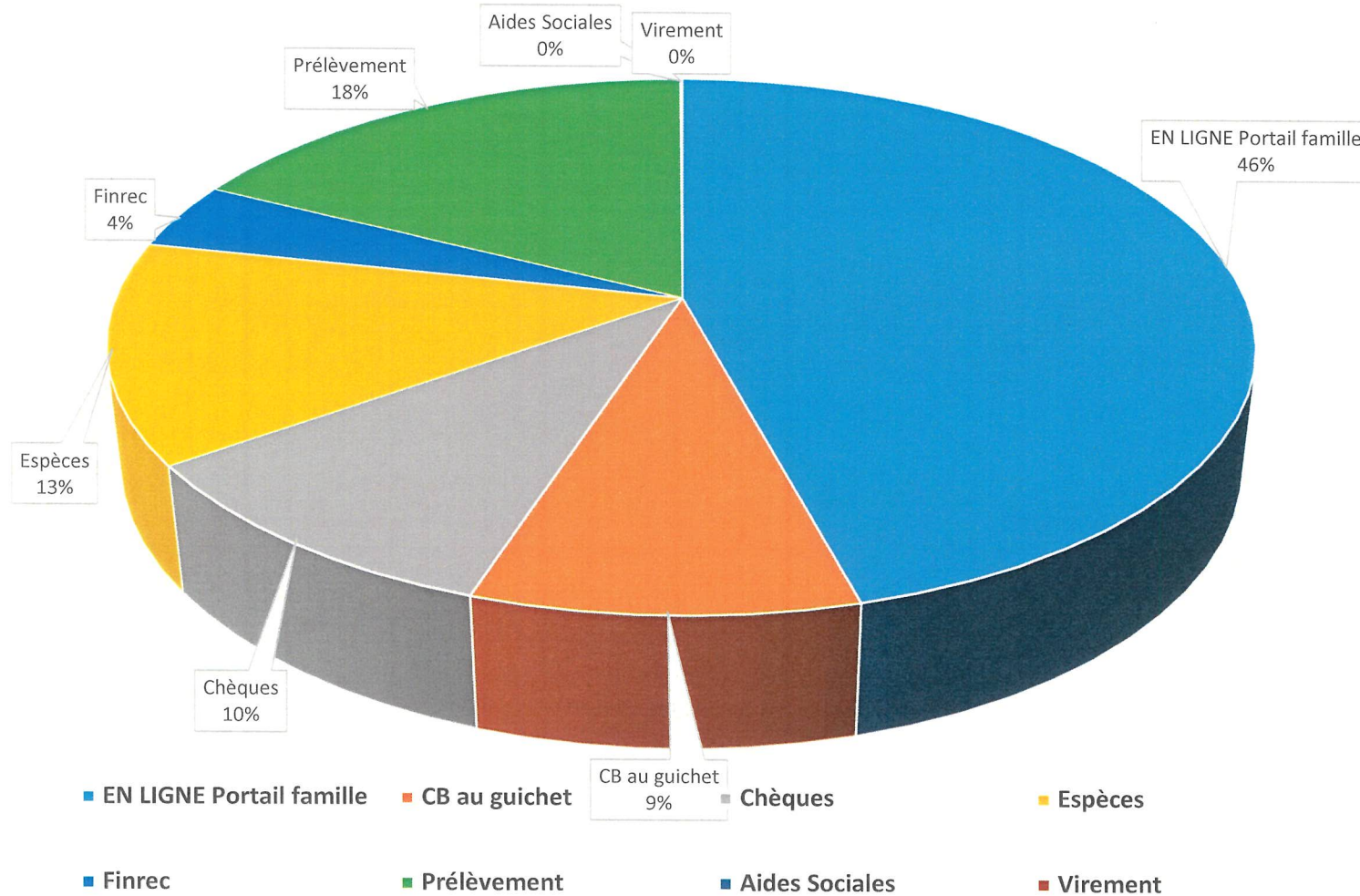
répartition des modes de paiement 2019-2020 en valeur



Le paiement par carte bleue via le portail famille arrive en 1^{ère} position, en valeur comme en volume.

Ci-dessous un graphique présentant la répartition des modes de règlement en volume :

répartition des modes de paiements 2019-2020 en nombre



A noter : la part des paiements en espèces reste très élevée dans notre arrondissement, contrairement au reste de Paris.

Les pénalités adressées au délégataire au titre de l'année 2019-2020

L'article 48 du contrat de Délégation de Service Public dispose des sanctions pécuniaires (pénalités) prononcées au profit de la Caisse des écoles, après mise en demeure (sauf en cas de danger pour les usagers). L'article 48 énumère les possibles défaillances dans l'exploitation du service et notamment :

48-4 « en cas de non-respect des règles en matière de sécurité alimentaire (traçabilité, non-respect des règles relatives à la qualité des denrées...) : un jour de chiffre d'affaires du site concerné, par manquement constaté ; en ce qui concerne la cuisine centrale, la pénalité s'élève à 1500 € ».

48-5 « en cas de non-conformité aux règles en vigueur en matière d'hygiène : un jour de chiffre d'affaires du site concerné, par manquement constaté ; en ce qui concerne la cuisine centrale, la pénalité s'élève à 1500 € ».

48-6 « en cas de non-conformité des produits des repas au cahier des charges de la prestation alimentaire de l'annexe 17 : 2000 € par manquement constaté ».

48-7 « en cas de non-conformité de la composition des repas aux prescriptions de l'annexe 17 (manque d'une composante, etc.) : 500 € par manquement constaté et par site, étant entendu que l'élément manquant devra être compensé ultérieurement ».

48-8 « en cas d'écarts constatés entre les menus définis en commission et les menus servis supérieurs à 4 par cycle de 2 mois, sauf si la Caisse des écoles a été prévenue au moins 48 heures à l'avance de manière à pouvoir communiquer les changements aux familles : 5000 €, sauf cas de force majeure, étant entendu que les justifications devront être apportées à la Caisse des écoles et que le produit de substitution est équivalent.

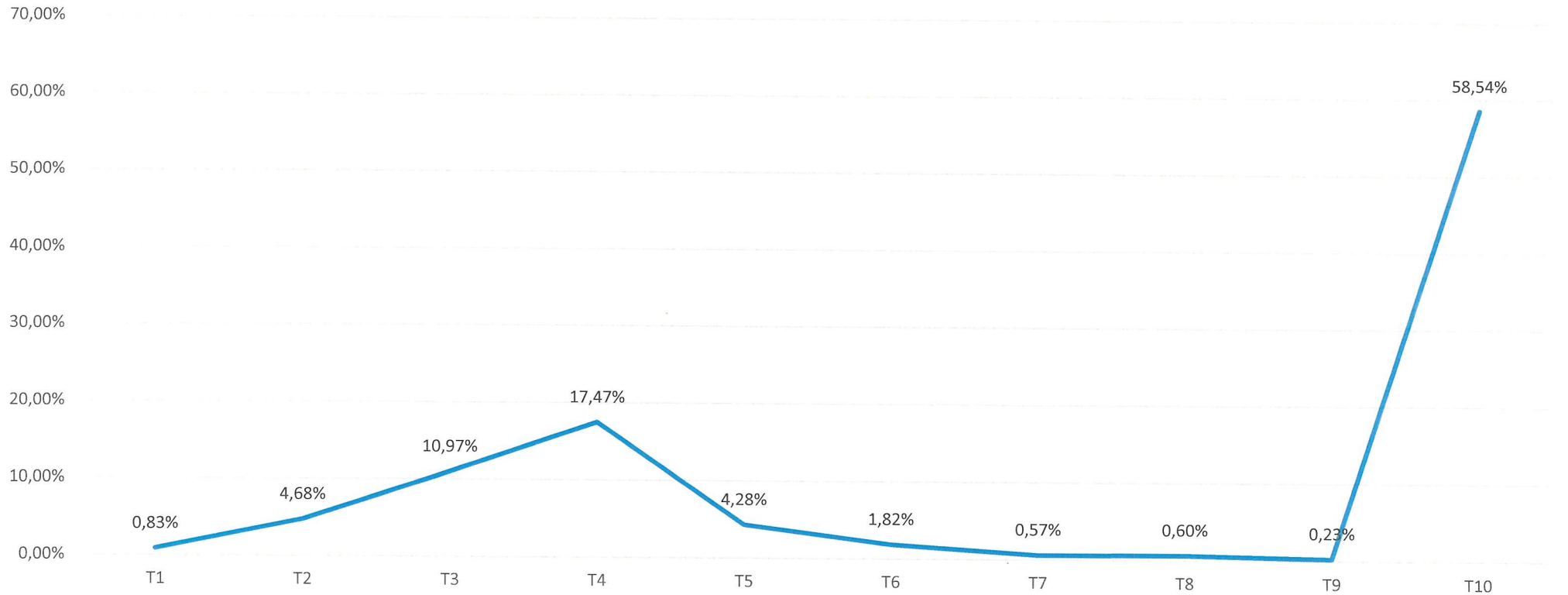
Les pénalités sont établies par le rapprochement des rapports de la DDPP et de notre prestataire de contrôle AGRIATE avec les prescriptions de l'article 48.

Libellé	Montant pour le C.A.	Libellé tiers
PENALITE 3 ^{ème} et 4 ^{ème} trimestre 2019	69 003,75 €	SOGERES SA
PENALITE 1 ^{er} et 2 ^{ème} trimestre 2020	112 600,75 €	SOGERES SA
TOTAL GENERAL	181 604,50 €	

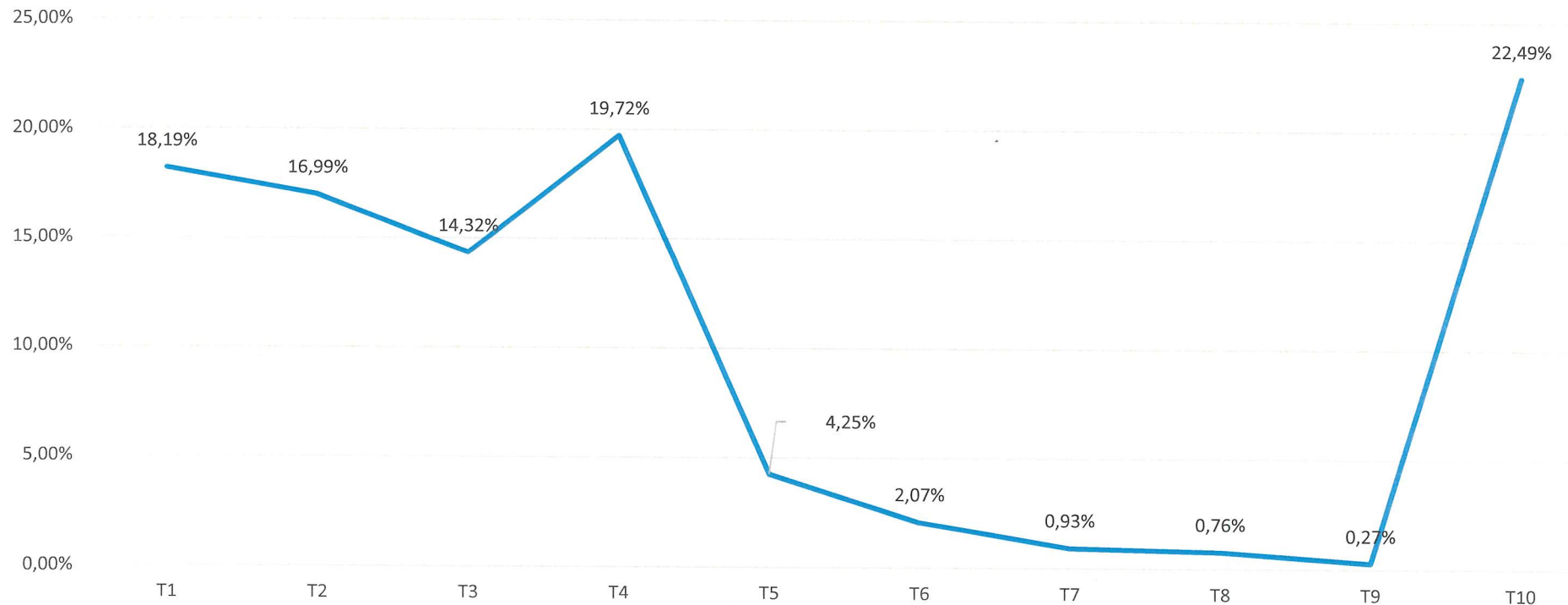
2. Les impayés de cantine

Au 1^{er} décembre 2020, le montant des impayés s'élève à 338 077,04 € (9,21 % de la facturation), correspondant à 1836 familles. Cette somme est répartie ainsi en fonction des tarifs :

répartition des impayés 2019-2020 en valeur (338 077,04 €)

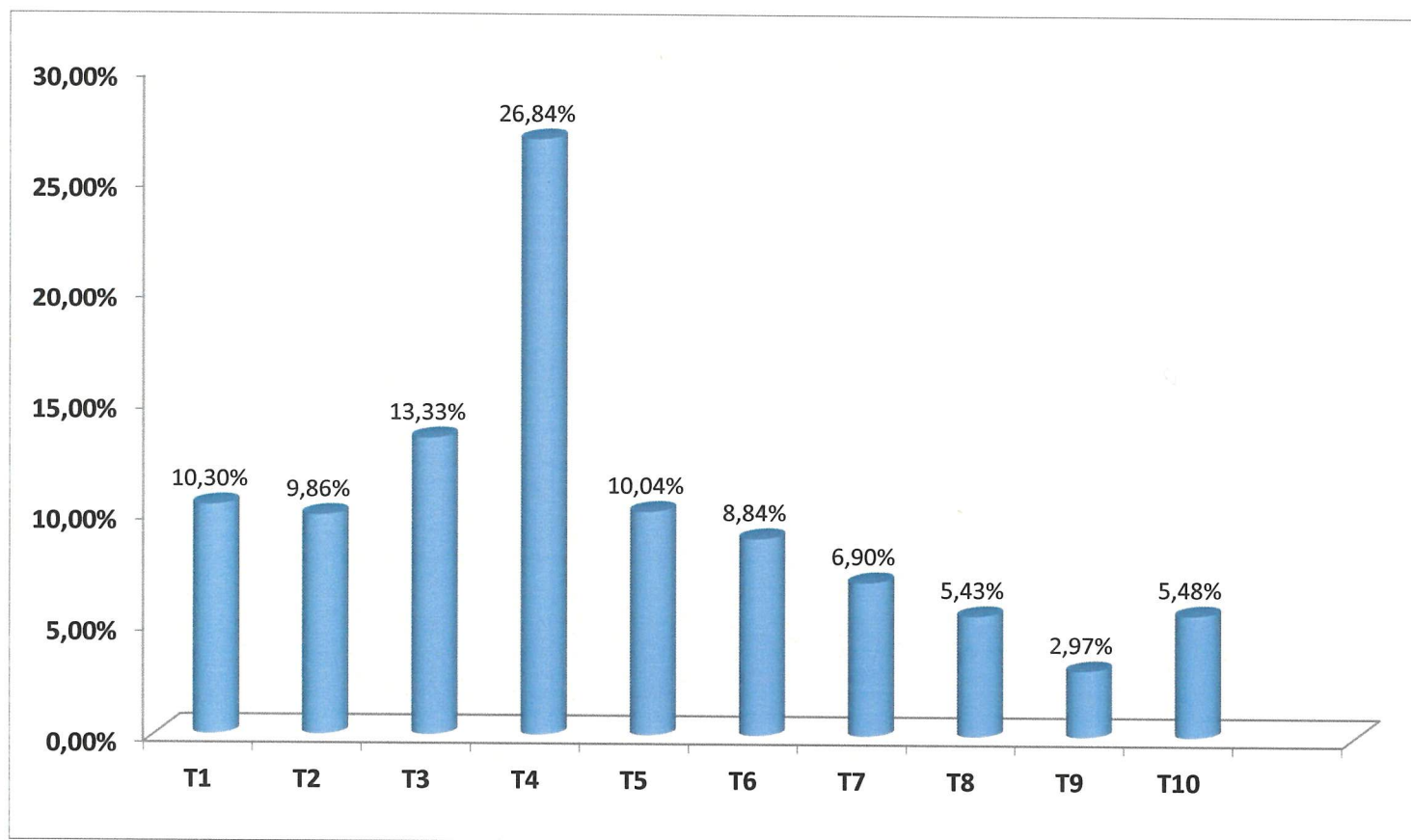


répartition des impayés 2019-2020 en volume (1836 familles)



Un effort constant est réalisé pour inciter les familles à établir une demande tarifaire, leur permettant d'obtenir une facturation qui corresponde effectivement à leurs revenus. De multiples déploiements ont été pensés ces dernières années (organisation de lieu d'accueil sur place dans les écoles, tractage à la sortie de l'école par le biais d'un service civique, courrier individualisé aux familles, affichages, etc. Les campagnes menées aujourd'hui se font principalement par SMS, méthode qui semble être la plus efficace. Les assistants sociaux nous aident également sur le terrain pour nous aider à transmettre l'information. Le travail initié par la caisse des écoles pour détecter les « faux tarif 10 » et inciter ces familles à faire leurs démarches tarifaires a porté ses fruits de manière considérable ces dernières années.

Le tableau ci-dessous présente la répartition des familles par tarif (données du train de facturation de février 2020 soit avant la crise sanitaire) :



Les tarifs 1, 2 et 3 représentaient, à fin février 2020, près de 33,5 % du total des familles. Un an auparavant, ces trois tarifs ne concernaient que 31,68 % des familles.

3. Les contrôles exercés sur le délégataire

L'ensemble des contrôles (analyses bactériologiques et audits de la Direction Départementale de la Protection des Populations) sont présentés dans le rapport du délégataire.

Ci-dessous, une synthèse des contrôles des offices :

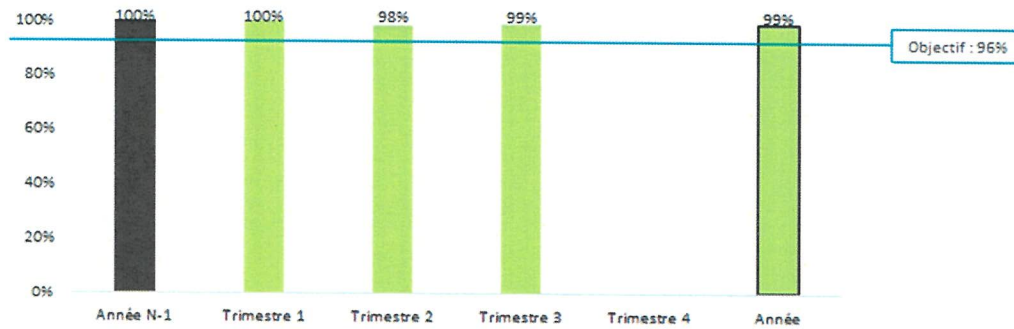
Processus : Office

Analyses Bactério Lames de Surface Audit Agriate Amuse-bouche

	Objectif	Année N-1	Année N	Evolution
Analyse bactériologique	96%	100%	99,01%	=
Lames de surface	90%	95,9%	96,6%	↗
Audit Agriate	9/10	-	8,4/10	-

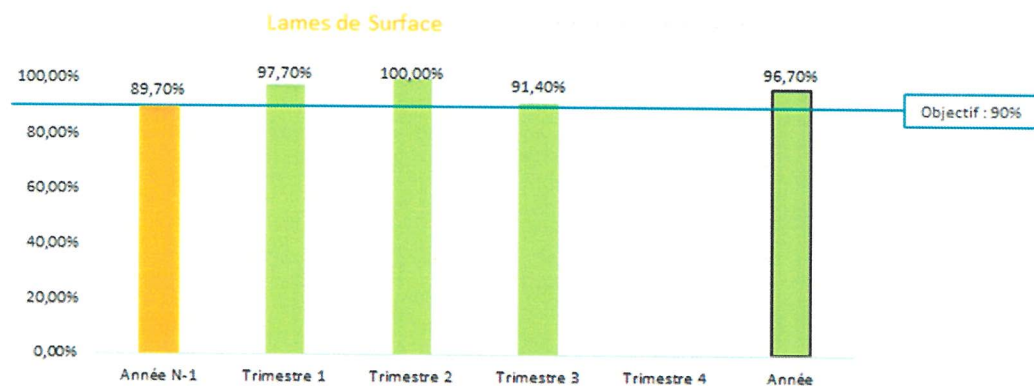
Processus : Office

Analyses Bactériologiques



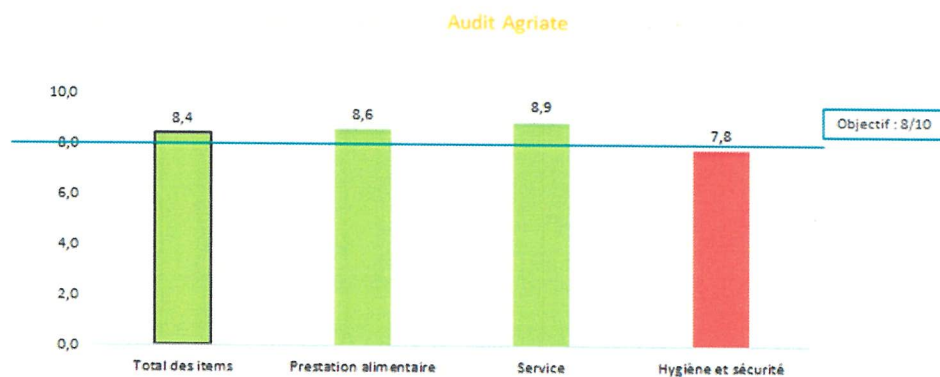
Données	Année N-1	1 ^{er} Trimestre	2 ^{ème} trimestre	3 ^{ème} Trimestre	4 ^{ème} Trimestre	Année
Nb prélèvements	147	76	60	68	0	204
Nb satisfaisants	147	76	59	67	0	202
% d'analyses satisfaisantes	100%	100%	98,3%	98,5%	-	99,01%

Processus : Office



Données	Année N-1	1 ^{er} Trimestre	2 ^{ème} trimestre	3 ^{ème} Trimestre	4 ^{ème} Trimestre	Année N
Nb prélèvements	68	44	43	35	0	122
Nb satisfaisants	61	43	43	32	0	118
% d'analyses satisfaisantes	89,7%	97,7%	100%	91,4%	-	96,7%

Processus : Office



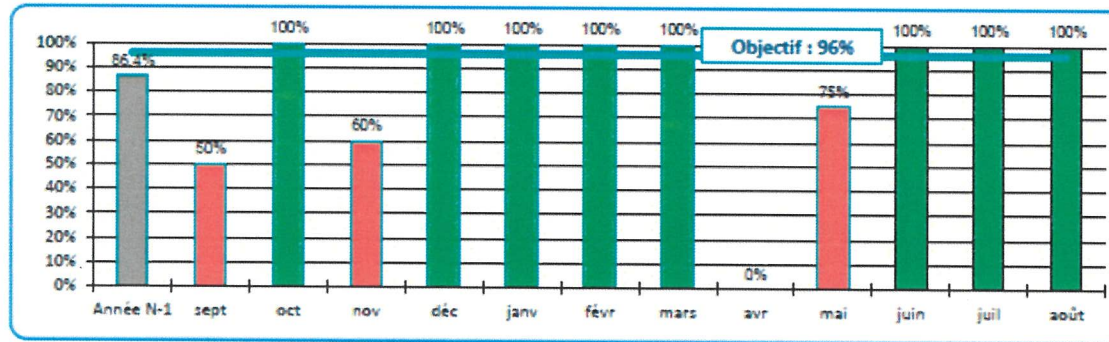
Données	Total des items	Prestation alimentaire	Service	Hygiène et sécurité
Note (/10)	8,4	8,6	8,9	7,8

Récurrance sur le port des bijoux,
de la propreté des locaux, produits
d'entretien

Synthèse des contrôles effectués à la Cuisine Centrale :

Processus : Maitrise de la qualité Sanitaire

Analyses bactériologiques



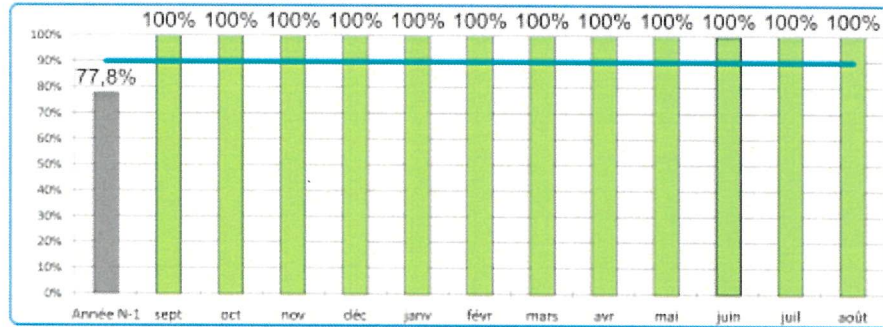
Données	Année N-1	1 ^{er} Trimestre	2 ^{ème} trimestre	3 ^{ème} Trimestre	4 ^{ème} Trimestre	Année N
Nb prélèvements	44	12	11	6	11	40
Nb satisfaisants	38	8	11	5	11	35
% d'analyses satisfaisantes	86,4%	66,7%	100%	83,3%	100%	88%

Année : Non atteinte de l'objectif avec un résultat de 88%

Objectif : 96%

Processus : Maitrise de la qualité Sanitaire

Lames de Surface



Objectif : 90%

Données	Année N-1	1 ^{er} Trimestre	2 ^{ème} trimestre	3 ^{ème} Trimestre	4 ^{ème} Trimestre	Année N
Nb prélèvements	36	9	9	9	9	36
Nb satisfaisants	28	9	9	9	9	36
% d'analyses satisfaisantes	77,8%	100%	100%	100%	100%	100%

Année : Objectif atteint avec un résultat de 100% pour les suivis du laboratoire EUROFINIS

Objectif : 90%

Processus : Agriate

	Novembre 2019	Février 2020
Points forts	Nettoyage et désinfection Plan de maitrise sanitaire	Traçabilité Plan de maitrise sanitaire Personnel Equipements
Pistes d'améliorations	Traçabilité Personnel Equipements	Bonnes pratiques d'hygiène Hygiène générale

Capacité des équipes à se remettre en question et à l'amélioration continue

Attention à ne pas délaissier des sujets au préalable maîtrisés

Les contrôles sur site par la Caisse des écoles et son prestataire de contrôle :

- Les visites d'offices et de la cuisine centrale : au cours de l'année scolaire 2019-2020, 16 contrôles ont été effectués dans les offices et 3 contrôles ont été opérés sur la cuisine centrale par notre prestataire AGRIATE.

Ont été visités les offices suivants : les offices Dorléac élémentaires A et B, maternelle 4 Vauvenargues, collège Berlioz, maternelle 52 Vauvenargues, polyvalente Simplon, maternelle Dorléac, élémentaire 50 Vauvenargues, polyvalente Pajol, élémentaire Budin, élémentaires Hermel, maternelle Goutte d'Or, élémentaire Goutte d'Or, maternelle 37 Pajol, maternelle Torcy, élémentaire Doudeauville.

Une grille de contrôle spécifique au contrat a été élaborée pour suivre les engagements contractuels et réglementaires. L'outil de contrôle couvre 3 axes :

1. la prestation alimentaire dont le respect des menus validés par la Caisse des écoles en commission menus, l'affichage des menus, les grammages, les bons de livraison et les températures de services.
2. le service dont le nombre de repas livrés, les horaires de service, les équipes de service (tenues, nombre d'agents, formation) et la remise en œuvre dans l'assiette.
3. l'hygiène et la sécurité dont l'hygiène des locaux, la maîtrise des process, le stockage des denrées, la remise en température, le conditionnement des repas et le contrôle documentaire.

En cas de manquements, les contrôles donnent lieu à des pénalités. Les documents sont consultables sur site dans les locaux de la Caisse des écoles.

Une campagne d'évaluation de la qualité du pain a été menée du 15 juin 2020 au 3 juillet 2020, pendant 3 semaines, au sein de 5 écoles. Les enfants scolarisés à Foyatier, Philippe de Girard et Hermel devaient chaque jour faire part de leur appréciation du pain de campagne bio servi (farine peu raffinée T85). Les enfants de l'école élémentaire Budin et de la polyvalente Forest devaient quant à eux faire part de leur appréciation de la baguette bio servie (farine raffinée T65). La campagne d'évaluation a conclu à une légère préférence pour la baguette bio (55 %) par rapport au pain de campagne bio (45 %). C'est pourquoi, le Comité de gestion a proposé, par délibération du 4 novembre 2020, que soient servis en alternance hebdomadaire les deux types de pain bio.

Exercice de traçabilité : suite à la découverte d'emballages de viande de veau conventionnelle, fin janvier 2020, non conforme au cahier des charges du contrat de Délégation de Service Public, par des membres du collectif de parents, la Caisse des écoles a réagi très rapidement et pris attache avec la SOGERES pour obtenir des explications. La Caisse des écoles a exigé que soient fournis, le mardi 4 février 2020, des repas conformes au cahier des charges (veau bio français ou steaks hachés charolais). Monsieur le Maire, Président de la Caisse des écoles a fait part de son plus vif mécontentement, par courrier recommandé, au directeur régional de la SOGERES, exigeant la transmission sous 15 jours de la copie des bons de commandes, des bons de livraison et des factures y afférents des 3 derniers mois. La Caisse des écoles a ensuite sollicité AGRIATE afin de réaliser un exercice de traçabilité.

AGRIATE a présenté un compte rendu de l'exercice de traçabilité, lors de la commission restauration de décembre 2020, en s'appuyant sur un support PowerPoint partagé simultanément à l'ensemble des participants via un partage d'écran.

La présentation a récapitulé un certain nombre de données nécessaires à la compréhension des résultats, telles que :

- La période concernée : Décembre 2019 et Janvier 2020 (7 semaines de menus étudiées)
- Une recontextualisation
- Les données analysées : la cohérence entre les menus communiqués et la réalité de la production en cuisine centrale sur l'ensemble des produits labélisés (276 denrées)
- Un bref rappel réglementaire (Egalim, PNNS4, GEMRCN Labels etc.)
- Les grandes lignes des obligations contractuelles de la prestation alimentaire

Après analyse des données par AGRIATE, les résultats de l'exercice de traçabilité ont été énoncés par période, dans un premier temps celle de décembre 2019 puis celle de janvier 2020 pour finir sur une synthèse globale de l'exercice.

Les résultats mettent en lumière une cartographie des labels analysés et contrôlés avec :

- 63,3% de produits issus de l'Agriculture Biologique
- 27,7% de produits locaux
- 4,9% de produits Label Rouge
- 2,5% de produits issus d'une pêche durable
- 1,1% de produits AOP/AOC
- 0,8% de produits labélisés RAV (Race à viande)

La synthèse finale de l'exercice permet ainsi de souligner les résultats satisfaisants de cet exercice de traçabilité avec des taux de conformités élevés et ont permis de rassurer la caisse des écoles et ses bénéficiaires sur le caractère isolé de l'incident de janvier 2020.

Recrutement d'un technicien qualité en restauration collective :

Le 11 février 2020, afin de renforcer le processus de contrôle interne, le Comité de gestion de la Caisse des écoles du 18^{ème} arrondissement de Paris a délibéré sur la création d'un poste de cadre technique du contrôle qualité en restauration collective, dans les cadres d'emploi d'ingénieur territorial (catégorie A) ou de technicien territorial (catégorie B) dans la filière technique. La délibération mentionnait : le cadre technique sera particulièrement en charge du respect du contrat de Délégation de Service Public en matière d'hygiène alimentaire et de traçabilité des denrées. Il s'assurera également du suivi du renouvellement et du parfait entretien des matériels existants dans la cuisine centrale et dans les satellites.

Outre les contrôles internes, opérées par la Caisse des écoles et le prestataire AGRIATE, la Direction Départementales de Protection des Populations (DDPP) a procédé à 8 contrôles d'offices en 2019-2020.

Ci-dessous, une synthèse des principales caractéristiques du contrat de DSP pour la période du 1^{er} septembre 2018 au 31 août 2023 :

Des filières courtes, du local, des achats responsables

	Engagement Sogeres	Commentaire
Crudités	Crudités fraîches (90%) taillées en cuisine	Origine France et locale
Bœuf	Charolais – Label Rouge ou Bio	Viandes fraîches cuites sur la cuisine (sauf haché de bœuf)
Veau	Label Rouge ou Bio	Viandes fraîches cuites sur la cuisine
Porc	Label Rouge	Viandes fraîches cuites sur la cuisine
Agneau	Label Rouge	Viandes fraîches cuites sur la cuisine
Volaille	Label Rouge	Viandes fraîches cuites sur la cuisine (sauf rôti de dinde)
Poisson	Pêche responsable	Les poissons issus de pêche en eau profonde et le saumon sont exclus
Légumes	Frais ou surgelés selon la saison Petits pois et haricots verts Extra fin	Agriculture raisonnée
Céréales	Pâtes, riz, autres céréales, semoule issus de l'agriculture biologique	
Œufs	Bio	
Fromages	80% à la coupe	Fromages AOP ou AOC au moins 3 fois par mois
Fruits	Pommes Bio	Présentés découpés
Pain	Bio Pain 1kg pour les repas et pour les goûters	Farine semi-complète
Autres	Confitures Bio Lait pour le goûter Bio Matières grasses végétales Bio Sans huile de palme	

Variété, saisonnalité, éveil au goût

Engagement Sogeres		Commentaire
Nombre de composantes et choix		
Maternelle	4 composantes	
Primaire	4 composantes	
Adolescents	5 composantes	
Pique-nique	Formule avec ou sans glacière	Avec une bouteille 50cl
Goûter	2 composantes	Le conditionnement sera collectif pour les goûters pris sur site, il sera individuel lors des pique-niques
Collation	1 fruit	3 fois par semaine

Spécificités culinaires		
Offre Inspirations	10 amuses bouche / an	Précisez le nom des offices pilotes / appréciation des amuses bouche (urnes+jetons)
	Recettes Tradition 1 fois/mois	Ex : le far breton, le cassoulet
	Recette Nature 1 fois/semaine	Ex : clafoutis aux légumes
	Recette Découverte 1 fois/semaine	Ex : parmentier de canard Tartine thon guacamole
	Fromages de nos régions	
	Politique de fruits et légumes de saison	

Spécificités culinaires

Assaisonnement maison	Toutes les vinaigrettes sont faites « maison »	
Purée	Réalisée à partir de pommes de terre fraîches	1 fois par mois
Potage	Fait « maison »	
Compote	Compote de pommes et de poires faites « maison »	10 services de compotes de pommes « moches » par an
Desserts maison	De nombreuses recettes maison pour les repas	3 pâtisseries maison par cycle de menus
Menus spécifiques (bio, végétariens...)	4f/ semaine : choix entre plat végétarien et plat traditionnel 1 repas végétarien hebdomadaire	

Autour d'une cuisine maison, simple...

Engagement Sogeres		Commentaire
La cuisine		
Localisation	72 rue Riquet 75018 Paris	
Certification	ISO 9001	
Plan de continuité	Réseau de 4 cuisines centrales en Ile de France	
Commande des repas - Livraisons		
Effectifs prévisionnels	S-1	
Livraison	La veille entre 13h et 18h et le matin entre 7h30 et 10h	
Effectifs réels pour les réajustements	10h30	Communication par la Caisse des écoles
Réajustement	Avant 11h	
Nombre de camions	6	4 GNV et 2 électriques
Nombre d'agents logisticiens	6	
Conditionnement		
Maternelles		Barquettes biodégradables en sept
Primaires		Barquettes biodégradables en janvier
Adolescents		Barquettes biodégradables en janvier
Qualité en Cuisine		
Traçabilité	1 fois / mois	Responsable Qualité
Audits	1 fois / mois	Responsable Qualité ou laboratoire Eurofins
Lames de surface	2/mois 1/trimestre avec recherche de listéria	Laboratoire Eurofins
Analyses bactériologiques	3/mois 1 analyse d'eau / an	Laboratoire Eurofins

4.1 L'amélioration du parcours de l'utilisateur

La Caisse des écoles a mis en place depuis la rentrée scolaire 2017/2018 l'inscription en ligne. Toutes les familles déjà identifiées par l'établissement et souhaitant renouveler l'inscription à la restauration scolaire peuvent désormais le faire sans se déplacer via le portail familles.

Le bulletin d'inscription en ligne prévoit également le choix entre le régime standard ou le régime végétarien.

2131 familles ont enregistré leur inscription et leur demande de réduction tarifaire sur le portail famille entre juin et septembre 2020. Cela a permis de désengorger l'accueil de la Caisse des écoles, qui demeure assez chargé les premières semaines de septembre pour réaliser ces démarches.

En 2020, **le règlement intérieur du service de restauration scolaire** a fait l'objet d'une harmonisation avec les autres arrondissements de la Ville de Paris. Par délibération en date du 11 février 2020, le Comité de gestion de la Caisse des écoles a donc entériné un certain nombre d'évolution, notamment en matière d'inscription en limitant le nombre de pièces à fournir pour les familles déjà identifiées.

BILAN DES ACTIVITÉS 2020

LES SÉJOURS DE VACANCES D'ÉTÉ 2020

Dans un contexte sanitaire très contraint, nous avons réussi à proposer 21 séjours de vacances sur l'été 2020. Les destinations étaient variées : Parmi les séjours, 3 s'inscrivaient dans le cadre du dispositif des vacances apprenantes, sur le thème du cirque.

Au total, 251 enfants sont partis.

Lors d'un séjour en Bretagne, un enfant s'est blessé au bras. L'enfant a été hospitalisé brièvement. Sa famille a fait le choix de récupérer son enfant sur site avant la fin du séjour, ce que n'exigeait pas son état de santé.

Le coût global des séjours s'est élevé pour la Caisse des Écoles à 208 876,40 €. Les participations des familles ont représenté 27 803,26 €.

Les tarifs de 1 à 4 ont représenté la majorité des familles qui ont bénéficié d'un séjour de vacances pour leurs enfants. Le système de tirage au sort a été abandonné car les inscriptions n'ont pu commencer qu'à partir de la mi-juin, eu égard à la crise de la Covid 19. La nouvelle organisation a néanmoins démontré une certaine efficacité et sera reconduite en 2021.

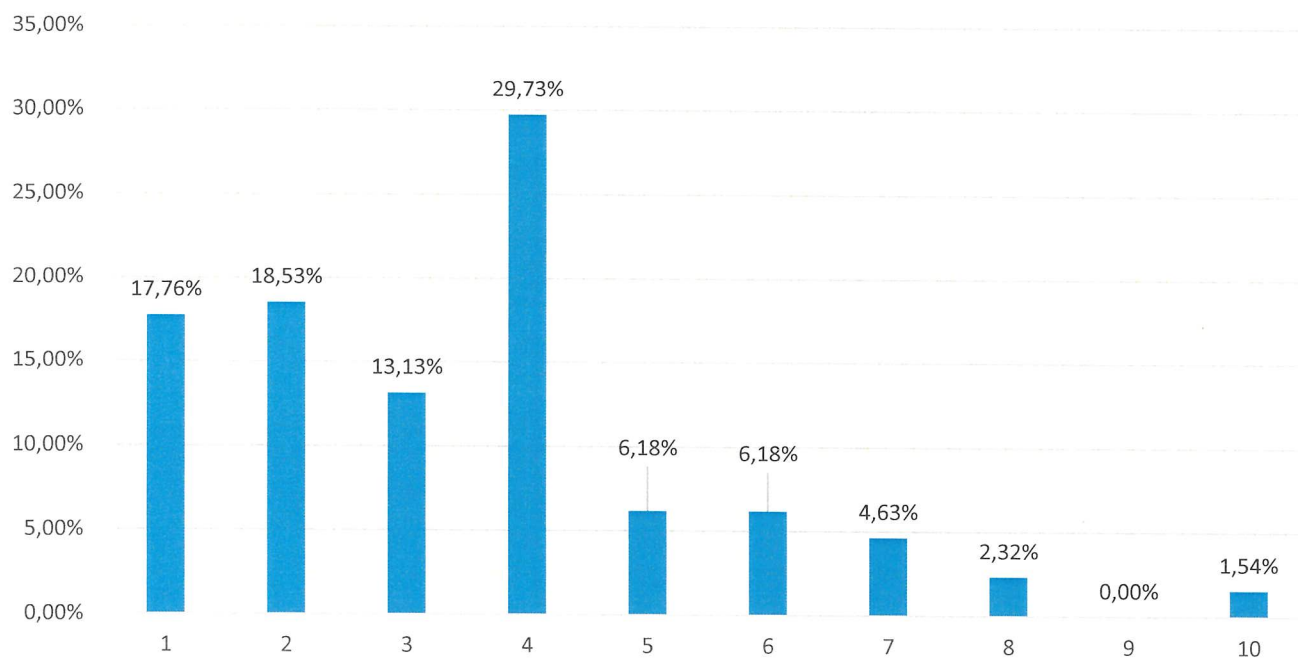
Organisme	Date et Lieu du séjour	Séjour arc-en-ciel		Tranche d'âge	Durée du séjour	Nombre d'enfants prévus	Nombre d'enfants présents	Nombre de journées enfants	Prix unitaire de journée hors transport *	Coût global du séjour hors transport	Coût global du séjour avec transport
		Oui	Non								
ODCVL	Du 20 juillet au 29 juillet 2020 - La Bresse (Vosges)		x	4-6 ans	10	12	10	100	72,00 €	720,00 €	7 200,00 €
ODCVL	Du 3 août au 12 août 2020 - La Bresse (Vosges) + animateur supplémentaire pour accueil d'enfants en situation de handicap		x	4-6 ans	10	10	10	100	72,00 €	720,00 €	7 200,00 €
ODCVL	Du 20 juillet au 31 juillet 2020 - Les Voivres (Vosges)		x	6-9 ans	12	10	10	120	84,90 €	849,00 €	8 490,00 €
ODCVL	Du 3 août au 14 août 2020 - Les Voivres (Vosges)		x	6-9 ans	12	10	11	132	84,90 €	849,00 €	9 339,00 €
ODCVL	Du 6 juillet au 17 juillet 2020 - Gérardmer (Vosges)		x	6-9 ans	12	10	10	120	76,10 €	761,00 €	7 610,00 €
ODCVL	Du 3 août au 14 août 2020 - Gérardmer (Vosges)		x	6-9 ans	12	9	9	108	84,56 €	761,00 €	6 849,00 €
ODCVL	Du 20 juillet au 31 juillet 2020 - Douarnenez (Finistère)		x	6-9 ans	12	20	20	240	44,60 €	892,00 €	17 840,00 €
ODCVL	Du 17 août au 28 août 2020 - Douarnenez (Finistère)		x	6-9 ans	12	10	9	108	89,20 €	892,00 €	8 028,00 €
ODCVL	Du 6 juillet au 17 juillet 2020 - Lutterbach (Haut-Rhin)		x	10-12 ans	12	10	10	120	93,40 €	934,00 €	9 340,00 €
ODCVL	Du 3 août au 14 août 2020 - Lutterbach (Haut-Rhin)		x	10-12 ans	12	8	8	96	116,75 €	934,00 €	7 472,00 €
ODCVL	Du 6 juillet au 17 juillet 2020 - Vars Saint Marie (Hautes-Alpes)		x	10-12 ans	12	10	10	120	88,00 €	880,00 €	8 800,00 €
ODCVL	Du 17 août au 28 août 2020 - Vars Saint Marie (Hautes-Alpes)		x	10-12 ans	12	9	9	108	97,78 €	880,00 €	7 920,00 €
ODCVL	Du 20 juillet au 31 juillet 2020 - Douarnenez (Finistère)		x	10-12 ans	12	15	15	180	62,27 €	934,00 €	14 010,00 €
ODCVL	Du 17 août au 28 août 2020 - Douarnenez (Finistère)		x	10-12 ans	12	10	9	108	93,40 €	934,00 €	8 406,00 €
PEP 75	Du 2 août au 7 août 2020 - Val de Mame		x	6-14 ans	6	20	20	120	35,70 €	714,00 €	14 280,00 €
PEP 75	Du 9 août au 14 août 2020 - Val de Mame		x	6-14 ans	6	20	18	108	35,70 €	714,00 €	12 852,00 €
PEP 75	Du 16 août au 21 août 2020 - Val de Mame		x	6-14 ans	6	20	18	108	35,70 €	714,00 €	12 852,00 €
PEP 75	animateur supplémentaire pour accueil d'enfant en situation de handicap										695,00 €
Evasion Vacances Aventure	Du 18 juillet au 27 juillet 2020 - Village du Vieux Boucau (Ariège)		x	12-14 ans	10	13	13	130	66,92 €	870,00 €	11 310,00 €
Evasion Vacances Aventure	Du 1er août au 10 août 2020 - Village du Vieux Boucau (Ariège)		x	12-14 ans	10	10	10	100	87,00 €	870,00 €	8 700,00 €
Evasion Vacances Aventure	Du 18 juillet au 27 juillet 2020 - Village du Vieux Boucau (Ariège)		x	14-16 ans	10	12	12	120	72,50 €	870,00 €	10 440,00 €
Evasion Vacances Aventure	Du 1er août au 10 août 2020 - Village du Vieux Boucau (Ariège)		x	14-16 ans	10	10	10	100	87,00 €	870,00 €	8 700,00 €
TOTAL						258	251	2546		17 562,00 €	208 876,40 €

* Prix unitaire de journée hors transport : hébergement hôtelier, activités chargées de personnel, animations et hors transports durant le séjour

Coût des séjours - petites vacances uniquement			Coût des séjours - été uniquement			Coût global des séjours		
Prix de revient (par jour et par enfant)	Participations familiales (par jour et par enfant)	Déficit global sans subvention	Prix de revient (par jour et par enfant)	Participations familiales (par jour et par enfant)	Déficit global sans subvention	Prix de revient (par jour et par enfant)	Participations familiales (par jour et par enfant)	Déficit global sans subvention
			82,04 €	27 803,26 €	181 073,14 €	82,04 €	27 803,26 €	181 073,14 €

Ci-dessous, un graphique représentant la répartition des tarifs des familles ayant bénéficié d'un séjour de vacances :
La Caisse des écoles a reçu 258 candidatures (enfants) pour les colonies de vacances. 251 sont parties, les 7 autres ayant finalement renoncées.
La répartition des tarifs ci-dessus conforte l'idée d'une répartition représentative du 18^{ème} arrondissement ainsi que de la mixité sociale.

Répartition tarifs séjours été 2020



LES BONS VESTIAIRES 2020

BONS VESTIAIRES 2020			
Nom de l'école	Montant	date réception	date d'envoi
11 CAVE	78,00 €	10/01/2020	14/01/2020
11 CAVE	78,00 €	15/01/2020	15/01/2020
11 CAVE	78,00 €	15/01/2020	17/01/2020
11 CAVE	78,00 €	17/01/2020	20/01/2020
11 CAVE	78,00 €	20/01/2020	20/01/2020
	390,00 €		
11 CAVE	66,00 €	20/12/2019	14/01/2020
50 VAUVENARGUES	66,00 €	19/12/2019	14/01/2020
	132,00 €		
9 RICHOMME	78,00 €	17/09/2020	25/09/2020
	78,00 €		
GENEVOIX	66,00 €	14/09/2020	15/09/2020
GENEVOIX	66,00 €	15/09/2020	15/09/2020
129 BELLIARD	66,00 €	22/09/2020	25/09/2020
	198,00 €		
129 BELLIARD	55,00 €	21/09/2020	25/09/2020
129 BELLIARD	55,00 €	23/09/2020	25/09/2020
	110,00 €		
BUDIN	78,00 €	20/10/2020	26/10/2020
	78,00 €		
BUDIN	66,00 €	14/10/2020	26/10/2020
	66,00 €		
TOTAL	<u>1 052,00 €</u>		

La Caisse des écoles aide les familles les plus modestes en accordant des bons vestiaires aux enfants partant en classes de découverte organisées par la Ville de Paris au cours de l'année scolaire. Les bons d'achat sont destinés aux familles relevant du tarif 1, 2 ou 3.

Le montant des bons d'achat est fixé chaque année par le Comité de gestion. La valeur des bons est de 78 € pour les familles au tarif 1 ; 66 € pour celles au tarif 2 et 55 € pour celles au tarif 3.

Sur l'année civile 2020, 1 052 € ont été délivrés aux familles, sous forme de bons vestiaires, afin de permettre l'achat de vêtements, chaussures, et produits d'hygiène nécessaires à la constitution d'un trousseau pour le voyage. 15 familles ont été concernées : 7 au tarif 1 (78€) ; 6 au tarif 2 (66€) ; 2 au tarif 3 (55€). Ces données sont très inférieures à l'année précédente, la crise sanitaire ayant abouti à l'annulation d'un grand nombre de séjours en classes de découvertes.

LES SUBVENTIONS AUX PROJETS D'ÉCOLES

En 2020, 24 583 € ont été attribués aux écoles dans le cadre de projets pédagogiques de la manière suivante :

- Maternelles : 29 projets 10 573,50 €
- Élémentaires : 32 projets 13 162,00 €
- Polyvalentes : 3 projets 847,50 €

Des dossiers de demande de subvention ont été examinés par la commission ad hoc. Parmi ceux-ci, 64 projets ont fait l'objet d'une allocation de subvention en 2020. La crise sanitaire a engendré le report d'un certain nombre de demandes de subvention et de mises en œuvre de projets.

Les membres de la commission « actions sociales, projets pédagogiques et séjours de vacances » rappellent à chaque réunion la nécessité de respecter les critères définis ; à savoir, les sorties doivent privilégier l'arrondissement et l'Ile de France. La demande de subvention ne peut excéder la moitié du montant global du projet. Enfin, les classes de découvertes ne sont pas subventionnées par ce biais.

Ci-dessous le détail des projets pédagogiques qui ont fait l'objet d'une allocation de subvention :

COMMISSION PROJETS PEDAGOGIQUES DU 03/2020

N° de dossier	École Maternelle	Nom du projet	Désignation du projet	Nombre d'élèves	Coût total du projet	Coût par enfant	Montant demandé	Déla de remise des pièces à l'approuver	ETAT DU PROJET	Montant alloué	Année
1	GOUTTE D'OR	JOUER AVEC SES PARENTS A DES JEUX TRADITIONNELS	LOCATION & INSTALLATION DANS LA COUR DE JEUX TRADITIONNEL	96	600,00 €	6,25 €	600,00 €	10-févr.-20	reporté année prochaine	0,00 €	
2	GOUTTE D'OR	SORTIE A LA BERGERIE NATIONALE RAMBOUILLET	VISITE DE LA FERME ET PARTICIPATION A UN ATELIER DE TONTE DE MOUTON	96	720,00 €	7,50 €	432,00 €	10-févr.-20	reporté année prochaine	0,00 €	
3	GOUTTE D'OR	AMENAGEMENT COUR POUR UN CLIMAT APAISE	AMENAGEMENT COUR POUR UN CLIMAT APAISE	96	835,00 €	8,70 €	835,00 €	10-févr.-20	partiellement exécuté	418,00 €	
4	EMILE DUPLOYE	UNE COUR DE RECREATION REGULIERE PACIFEE STIMULEE	ACHAT DE JEUX ET MATERIEL AMENAGEMENT COUR	120	1 000,00 €	8,33 €	900,00 €	10-févr.-20		450,00 €	
5	77 MONT CENIS	DES COMTES ET DES ARTS	VISITES DE MUSEES / BOURDELLE / CERNUSCHI / GUIMET / INSTITUT MONDE ARABE	20	1 155,00 €	57,75 €	200,00 €	10-févr.-20		0,00 €	
6	DEPARTEMENT	JEUX ET ACTIVITES GYMNQUES DANS LES DEUX COURS	ACHAT MATERIEL MOTRICITE	162	792,00 €	4,89 €	792,00 €	12-févr.-20		390,00 €	
7	DEPARTEMENT	ROUES DE COUR MATERIEL DE MOTRICITE DE COUR POUR CHAQUE SITE DEPTAREMENT ET PAJOL	ACTIVITES MOTRICES	162	747,00 €	4,61 €	747,00 €	12-févr.-20		373,50 €	
8	94 JOSEPH DE MAISTRE	GENERATION BLEUE A HAUTEUR D'ENFANTS	PIECE DE THEATRE AUTOUR DU THEME DE L'EAU ET DU CLIMAT	28	1 229,00 €	43,89 €	330,00 €	10-févr.-20		0,00 €	
9	94 JOSEPH DE MAISTRE	REINVENTER LES JEUX DANS LA COUR DE RECREATION	AMENAGEMENT COUR RECREATION	133	500,00 €	3,76 €	400,00 €	10-févr.-20		250,00 €	
10	PECQUEUR	RECITAL DE POESIE	APPRENTISSAGE POESIE AVEC INTERVENANT EN VUE DE RECITAL THEATRAL	25	780,00 €	31,20 €	680,00 €	23-Janv.-20	abandonné	0,00 €	
11	TCHAIKOVSKI	APPRENDRE PAR LE JEU LUDOTHEQUE	ACHAT JEUX DE SOCIETE + VISITE LUDOTHEQUE	133	800,00 €	6,02 €	400,00 €	6-févr.-20		400,00 €	
12	18 RICHOMME	ATELIER CUISINE LES PETITS TABLERS	ATELIERS REALISATION RECETETS DE CUISINE	46	1 000,00 €	21,74 €	500,00 €	6-févr.-20		0,00 €	
13	JB CLEMENT	PROJET ARTISTIQUE DANSE	PRATIQUE DE LA DANSE AVEC CHOREGRAPHIE	30	3 000,00 €	100,00 €	500,00 €	3-févr.-20		500,00 €	
14	ANDRE DEL SARTRE	DANSE VISITE MUSEE	DANSE AVEC INTERVENANT + VISITES MUSEES	168	8 530,00 €	50,77 €	7 330,00 €	3-févr.-20		0,00 €	
15	CHARLES HERMITTE	A LA DECOUVERTE DE PARIS	SORTIES EDUCATIVES ET CULTURELLES	128	4 746,00 €	37,08 €	2 373,00 €	6-févr.-20		0,00 €	
16	AMIRAUX	DEFI TECHNOLOGIQUE	DEFI TECHNOLOGIQUE ET EXPOSITION OBJETS LORS DES JOURNEES SCIENCES	210	700,00 €	2,26 €	350,00 €	16-févr.-20	TOTALEMENT EXECUTE	350,00 €	

17	72 CHAMPIONNET	SORTIE PARC AVENTURES POUR ELEVES	ACTIVITES SPORTIVES FORET DE BONDY PARC PLAINE FORME	43	421,00 €	9,79 €	210,50 €	7-févr.-20		0,00 €	
18	SAINT LUC	CREATION D UN ALBUM POUR ENFANTS	ACTIVITE AUTOUR DE LA CREATION D UN ALBUM	121	900,00 €	7,44 €	700,00 €	20-févr.-20	MODIFIE DEMANDE 300 €	300,00 €	
19	TORCY	EXPLORER LE MONDE DU VIVANT	DECOUVRIR LA VIE ANIMALE ET VEGETALE - JARDIN PEDAGOGIQUE	145	460,00 €	3,17 €	250,00 €	24-févr.-20		250,00 €	
20	TORCY	MON PREMIER CINEMA	CINEMA LOUXOR DU STUDIO 28	145	1 087,50 €	7,50 €	217,50 €	24-févr.-20			
21	TORCY	APPRENDRE EN JOUANT	A L ECOLE ORGANISE - AMENAGEMENT LUDOTHEQUE	145	550,00 €	3,79 €	350,00 €	24-févr.-20		275,00 €	
22	TORCY	EXPLORER LE MONDE DU VIVANT	ELEVAGE A L ECOLE	145	490,00 €	3,38 €	300,00 €	24-févr.-20		245,00 €	
23	TORCY	CUISINER EN CLASSE	CUISINER AU SEIN DE L ECOLE	145	280,00 €	1,93 €	280,00 €	24-févr.-20		140,00 €	
24	BELLIARD	VOYAGE DANS LE MONDE DES ARTS DU VIVANT	SPECTACLE A LA VILETTE	90	450,00 €	5,00 €	200,00 €	24-févr.-20			
25	MARK DORMOY	FRESQUE MURALE COUR	REALISATION D UNE FRESQUE MURALE	160	4 000,00 €	25,00 €	2 000,00 €	26-févr.-20	partiellement exécuté	1 175,00 €	
26											
					35 772,50 €	461,75 €	21 877,00 €			5 516,50 €	

COMMISSION PROJETS PEDAGOGIQUES DU 26/11/2020

N° du dossier	Enseignant Maternelle	Nom du projet	Déroulé du projet	Nombre d'élèves	Coût total du projet	Coût par enfant	Montant demandé	Date de fin des plannings	Montant alloué	Année
1	S7 Goutte D'Or	Un Jardin pédagogique à la maternelle Goutte d'Or	Jardin pédagogique	67	900,00 €	10,34 €	700,00 €	17-oct-20	450,00 €	
2	Emile Duployé	Education à l'environnement - Observer et soigner les animaux	Activité à l'école sur les temps scolaires et périscolaires	114	350,00 €	3,07 €	250,00 €	15-oct-20	175,00 €	
3	Cloys	Au fil de l'eau	sorties activités scientifiques et artistiques Vilette Petit Palais Aquarium Bourdelle	25	754,20 €	30,17 €	370,00 €	15-oct-20	370,00 €	
4	Departement	Autour du Monde	Visites et ateliers pédagogiques aux musées	40	1 000,00 €	25,00 €	450,00 €	15-oct-20	450,00 €	
5	Departement	La Ferme de Tilgolo	La ferme à l'école	128	1 004,00 €	7,84 €	500,00 €	15-oct-20	500,00 €	
6	SAINT LUC	ATELIER CUISINE QUARTIER LIBRE	ATELIER EN 1/2 GROUPE	47	600,00 €	6,90 €	300,00 €	16-oct-20	300,00 €	
7	RICHOMME	DECOUVERTE DE LA DANSE CONTEMPORAINE	ASSISTER A UN SPECTACLE DE DANSE CONTEMPORAINE	110	555,00 €	5,05 €	277,50 €	14-oct-20	277,50 €	
7B	RICHOMME	MA PREMIERE CULTURE CINEMATOGRAPHIQUE	VOIR UN FILM DANS UNE SALLE DE CINEMA : LE LOUXOR	110	1 100,00 €	10,00 €	550,00 €	14-oct-20	550,00 €	
7C	RICHOMME	PRATIQUE MUSICALE A LA PHILARMONIE	ACTIVITE D'EXPLORATION DES INSTRUMENTS ET DES SONORITES	110	540,00 €	4,91 €	270,00 €	14-oct-20	270,00 €	
8	AMIRAUX	TRAVAIL AUTOUR DES EMOTIONS ET CREATIONS D UN ALBUM DES EMOTIONS	CREATION D UN ALBUM DES EMOTIONS QUI SUIT L ELEVE DE LA PS A LA GS	190	114,90 €	0,60 €	57,00 €	9-oct-20	57,00 €	
9	VALVENARGUES	MON POTAGER DANS LA COUR ARRIERE PROLONGATION	Jardin pédagogique	111	600,00 €	5,41 €	600,00 €	9-oct-20	300,00 €	
10	MARK DORMOY	SOUS LES FEUX DES PROJECTEURS	SORTIES THEATRE DANS LE CADRE D U PROJET DE CLASSE	46	240,00 €	5,00 €	240,00 €	15-oct-20	120,00 €	
11	CLOYS	AUTOUR DES COMTES LE MERVEILLEUX AU MOYEN AGE	ATELIER MUSICAL VISITE ATELIER A LA CITE DE L ARCHITECTURE	120	1 175,00 €	9,79 €	700,00 €	19-oct-20	587,50 €	
12	DUPLOYE	UNE COUR DE RECREATION REGULEE PACIFIE	AMENAGER DES ESPACES ET PROPOSER DES ACTIVITES VARIEES	114	600,00 €	4,39 €	350,00 €	19-oct-20	250,00 €	
13	FERDINAND FLOCON	LES PETITS FLOCONS SUR GLACE	ACTIVITE SPORTIVE INITIATION PATINOIRE	52	1 465,00 €	28,17 €	400,00 €	21-oct-20	400,00 €	
					10 898,10 €	156,54 €	6 014,50 €		5 067,00 €	

COMMISSION PROJETS PEDAGOGIQUES DU 03/2020

N° du dossier	Écoles Élémentaires	Nom du projet	Objectifs du projet	Nombre d'enfants	Coût total du projet	Coût par enfant	Montant demandé	Date de remise des places pédagogiques	ETAT DU PROJET	Montant alloué
1	ROUANET	LA MAIN VERTE	SCIENCE ET JARDINAGE	214	960,00 €	4,49 €	480,00 €	12-févr.-20		0
2	TORCY	CREATION ORCHESTRE UKULELE	CREATION ORCHESTRE UKULELE EN VUE D UNE RESTITUTION POUR GRAND SPECTACLE D ECOLE FIN D ANNEE	25	750,00 €	30,00 €	600,00 €	13-févr.-20		375
3	TORCY	SPECTACLE DE FIN D ANNEE	PERFORMANCE ARTISTIQUE SPORTIVE ET THEATRALE	142	500,00 €	3,52 €	300,00 €	13-févr.-20		250
4	TORCY	LE DEVELOPPEMENT DURABLE DANS NOTRE ECOLE	JARDINAGE ACTIVITE SCIENTIFIQUES CULTURE	142	450,00 €	3,17 €	260,00 €	13-févr.-20		225
5	69 CHAMPIONNET	ATELIER PRATIQUE THEATRALE ET MUSICALE	SORTIE THEATRE DUNOIS ET DES INTERVENTIONS DE PROFESSIONNELS DU THEATRE POUR UNE AIDE A LA MISE EN SCENE D UN PROJET THEATRE AU SEIN DE L ECOLE	23	1 930,00 €	83,91 €	735,00 €	13-févr.-20		0
6	TORCY	NOTRE SPECTACLE DE FIN D ANNEE	PERFORMANCE ARTISTIQUE SPORTIVE ET THEATRALE	142	800,00 €	5,63 €	300,00 €	13-févr.-20		0
7	69 CHAMPIONNET	PREPARER ET EXPLOITER UN SEJOUR CULTUREL EN NORMANDIE	VISITES CULTURELLES GRANVILLE CITE DES SCIENCES PALAIS DE LA DECOUVERTE MUSEUM HISTOIRE NATUREL CINEMA LOUXOR MUSEE ORSAY	20	893,00 €	44,65 €	600,00 €	13-févr.-20		0
8	69 CHAMPIONNET	NON I UNE HISTOIRE DE GENERATIONS 7	COURT METRAGE D ANIMATION ECOLE ET MAISON DU GESTE ET DE L IMAGE	23	1 200,00 €	52,17 €	800,00 €	13-févr.-20		0
9	69 CHAMPIONNET	VOYAGE AU JAPON	SORTIE CARNET DE VOYAGE ATELIER PIQUE NIQUE	20	794,50 €	39,73 €	524,50 €	13-févr.-20		0
10	61 CLIGNANCOURT	DANSE TA VIE D ECOLIER	PRATIQUE DE LA DANSE CONTEMPORAINE ET ANALYSE DE SPECTACLE DE DANSE	50	2 100,00 €	42,00 €	400,00 €	6-févr.-20	partiellement exécuté	300
11	7 CHAMPIONNET	MON ECOLE IDEALE	PREPARATION SPECTACLE THEATRAL / CONCEPTION COSTUMES ET DECORS	22	356,00 €	16,18 €	176,00 €	7-févr.-20		0
12	SAINTE ISAURE	DE LA CLASSE A LA SCENE	THEATRE DE LA REINE BLANCE ECOLE	24	3 050,00 €	127,08 €	650,00 €	6-févr.-20		400
13	29 JOSEPH DE MAISTRE	ATELIER DE DANSE SPECTACLE DE DANSE	ATELIER DE DANSE SPECTACLE DE DANSE ET/OU DANS DES MUSEES ET THEATRES	20	1 090,00 €	54,50 €	200,00 €	20-févr.-20		200

14	69 CHAMPIONNET	CARNET DE VOYAGE DES CAVALIERS EN HERBE	ELABORATION D UN CARNET DE VOYAGE RELATANT NOTRE CLASSE DECOUVERTE DANS LE LOT	27	690,00 €	25,56 €	300,00 €	25-févr.-20		300
15	BUDIN	BUDINFOS	PROJET PLURIDISCIPLINAIRE REDACTION D UN JOURNAL	156	610,00 €	3,91 €	300,00 €	24-févr.-20	partiellement exécuté	300
16	TORCY	ROIS ET REINES EN SCENE	MONTER UNE PIECE DE THEATRE SERVANT DE FIL ROUGE AU SPECTACLE DE FIN D ANNEE DE L ECOLE	19	790,00 €	41,58 €	300,00 €	25-févr.-20		0
17	GUADELOUPE	ON EST TOUS CAP AVEC OU SANS HANDICAP	CLASSE DECOUVERT INCLUSIVE DANS CIRQUE EQUESTRE	66	24 375,00 €	369,32 €	5 000,00 €	19-oct.-19		0
18	HERMEL	PATINOIRE SE DEPLACER AUTREMENT	SORTIE PATINOIRE	147	3 223,00 €	21,93 €	400,00 €	19-oct.-19		0
19	49 Bis Goutte d'Or	JE VAIS A L OPERA	LES NOCES DE FIGARO THEATRE CHAMPS ELYSEE MUSEE DE LA MUSIQUE	62	510,00 €	8,23 €	255,00 €	19-oct.-20	TOTALEMENT EXECUTE	255
20										
21										
22										
23										
24										
25										
26										
27										
					45 071,50 €	977,55 €	12 570,50 €			2 781,00 €

COMMISSION PROJETS PEDAGOGIQUES DU 26/11/2020

N° du dossier	Écoles Élémentaires	Nom du projet	Objectif du projet	Nombre d'enfants	Coût total du projet	Coût par enfant	Montant demandé	Date de remise des pièces justificatives	Montant alloué	Arrêté
1	EVANGILE	POTAGER JARDIN D ECOLE	JARDIN PEDAGOGIQUE	191	550,00 €	2,88 €	250,00 €	25-sept-20	250	
2	SAINTE ISAURE	L'EAU DE LA VIE	ATELIER DE PRATIQUE ARTISTIQUE	23	3 320,00 €	144,35 €	1 000,00 €	2-oct.-20	1000	
3	TORCY	JEUX MATHÉMATIQUES AUX CYCLES 3	ACTIVITES MATHÉMATIQUES (JEUX DE SOCIÉTÉ)	56	300,00 €	5,36 €	250,00 €	16-oct.-20	150	
4	TORCY	A LA DÉCOUVERTE DE LA FORÊT	SORTIE EN FORÊT RAMBOUILLET	35	1 450,00 €	43,94 €	500,00 €	16-oct.-20	500	
5	DORLEAC B	MON QUARTIER QUAND JE REVE	ÉCRITURE COMPOSITION TOURNAGE ET MONTAGE DE CLIPS MUSICAUX	24	6 500,00 €	270,83 €	300,00 €	15-oct.-20	300	
6	DORLEAC B	LE PETIT PEUPLE DE L'HERBE PROJET D EXPOSITION AUTOUR DES INSECTES	VISITES SORTIES CRÉATION D UNE EXPOSITION MULTIMEDIA	40	1 134,52 €	28,36 €	500,00 €	12-oct.-20	500	
6B	DORLEAC B	A LA DÉCOUVERTE DES PONEYS	SORTIES ET ACTIVITES AU CENTRE EQUESTRE VALBON UCFA LA COURNEUVE	43	430,00 €	10,00 €	230,00 €	12-oct.-20	215	
7	7 CHAMPIONNET	VIVRE L HISTOIRE DE France EN CM1	VISITES ACTIVITES A PROVINS	51	1 863,30 €	36,54 €	600,00 €	12-oct.-20	600	
8	ORAN	UN AQUARIUM DANS LA CLASSE	ACTIVITES AQUARIOPHILIE AU QUOTIDIEN QUESTIONNEMENT ET OBSERVATIONS VISITE D UN AQUARIUM	14	400,00 €	28,57 €	250,00 €	9-oct.-20	200	
9	61 CLIGNANCOURT	LE THEATRE A L ECOLE ET DANS LA VILLE	PARCOURS CULTUREL ET ARTISTIQUE	92	1 940,00 €	21,09 €	760,00 €	15-oct.-20	750	
10	61 CLIGNANCOURT	UNE JOURNEE A GUEDELON VOYAGE AU CŒUR DU MOYEN ÂGE	VISITE DU CHÂTEAU ATELIER PEDAGOGIQUES	52	2 250,00 €	43,27 €	500,00 €	15-oct.-20	500	
11	61 CLIGNANCOURT	LE CINEMA DANS LA VILLE	UN PROJET CULTUREL CONSTRUIRE UNE PREMIERE CULTURE CINÉMATOGRAPHIQUE	99	1 284,00 €	12,97 €	600,00 €	12-oct.-20	600	
12	61 CLIGNANCOURT	UNE ANNEE UN AUTEUR	ACTIVITE DANS LES CLASSES UN PROJET DE LITTÉRATURE	230	2 650,00 €	11,52 €	1 000,00 €	12-oct.-20	1000	

13	5-7 TORCY	LIRE RELIRE ECRIRE ET JOUER	PROJET LITTERAIRE PARTENARIAT BIBLIOTHEQUE	18	300,00 €	16,67 €	150,00 €	12-oct.-20	150	
14	5-7 TORCY	LE DEVELOPPEMENT DURABLE DANS NOTRE ECOLE	JARDINAGE ACTIVITE SCIENTIFIQUE CULTURE	134	250,00 €	1,87 €	150,00 €	12-oct.-20	125	
15	5-7 TORCY	LES CHEVALIERS EN FILM D ANIMATION	ATELIER DE MONTAGE VIDEO	12	130,00 €	10,83 €	100,00 €	12-oct.-20	65	
16	5-7 TORCY	LE CORPS A TRAVERS LES ARTS DU VIVANTS	SORTIES SPECTACLES DE DANSE CHAILLET OPERA BASTILLE ORSAY	33	473,00 €	14,33 €	350,00 €	7-oct.-20	236	
17	DOUDEAUVILLE	LANCEMENT D UN JOURNAL D ECOLE	ACTIVITE PEDAGOGIQUE ET CULTURELLE	160	460,00 €	2,88 €	230,00 €	6-oct.-20	230	
18	7 CHAMPIONNET	VIVRE L ETUDE DU VIVANT	VISITES ACTIVITES MNHN JARDIN DES PLANTES PALAIS DE LA DECOUVERTE	38	690,00 €	18,16 €	500,00 €	19-oct.-20	345	
19	GUADELOUPE	ALICE AU PAYS DES MERVEILLES	FILM ET EXPOSITION	51	1 282,02 €	41,36 €	1 082,02 €	19-oct.-20	641	
20	69 CHAMPIONNET	APPROCHE LINGUISTIQUE CULTURELLE LANGUE ANGLAISE	THEATRE OLIVER TWIST CHARLES DICKENS	41	2 000,00 €	48,78 €	1 200,00 €	21-oct.-20	1000	
21	26 MONT CENIS	VISITE CHATEAU	CHATEAU DE BRETEUIL / CHATEAU DES COMPTES DE PERRAULT	52	1 201,20 €	23,10 €	600,00 €	19-oct.-20	600	
22	Joseph de Mabstre	LES CP EN MARCHÉ VERS UNE NOUVELLE AMBASSADE ARTISTIQUE	VISITES ET SPECTACLES DANS PLUSIEURS SALLES A PARIS	22	1 290,00 €	58,64 €	600,00 €	15-oct.-20	600	
23										
					32 148,04 €	896,28 €	11 692,02 €		10 557,00 €	

COMMISSION PROJETS PEDAGOGIQUES DU 26/11/2020

N° du dossier	Écoles Polyvalentes	Nom du projet	Objectifs du projet	Nombre d'enfants	Coût total du projet	Coût par enfant	Montant demandé	Déle de remise des pièces justificatives	Proposition Commission	Arrêté
1	Maurice Genevoix	Acrobatterama	projet collaboratif écrire et s'exprimer ensemble	57	395,00 €	6,93 €	260,00 €	16-oct.-20	197,50	A90
2	14-16 RUE FOREST	PLANTATION A L ECOLE CHACUN SON CARRE	JARDINAGE JARDIN PEDAGOGIQUE	39	320,00 €	8,21 €	150,00 €	14-oct.-20	150,00	A91
3	11 PAJOL	LUTTER CONTRE LE STEREOTYPE DE GENRES	ACTIVITES DE GROUPES	164	3 500,00 €	21,34 €	500,00 €	20-oct.-20	500,00	A92
					4 215,00 €	36,48 €	910,00 €		847,50 €	

FOURNITURE D'UN FRUIT A LA RÉCRÉ

Nous avons poursuivi la distribution de fruits auprès de 3 écoles du quartier de la Goutte d'Or, compte tenu de leur aménagement du temps scolaire journalier, 3 jours par semaine (lundi, mercredi et vendredi). Les écoles concernées sont les élémentaires Goutte d'Or, Pierre Budin et Oran.

Il s'agit, avec les écoles concernées, de distribuer un fruit en matinée. Les écoles doivent proposer, autour de cette distribution, un projet éducatif : au minimum une séance pédagogique d'accompagnement à la distribution par trimestre, avec des supports pédagogiques dédiés mis à disposition.

L'idée a été d'aménager la matinée : au lieu de 3 heures, les élèves de ces trois écoles suivent un enseignement de 4 heures le matin. L'aménagement du temps de ces 3 écoles consiste à allonger les matinées et raccourcir les après-midi dans le but :

- De réduire la durée du temps de midi par une matinée plus longue et, par conséquent, d'allonger le temps d'efficiency intellectuelle
- De réduire les occasions de tensions voire de violences, en raccourcissant la durée de l'interclasse et en supprimant la récréation de l'après-midi.

Cette prestation étant toujours appréciée, l'opération a donc été poursuivie encore en 2020.

En substitution à l'expérimentation du fruit, l'école élémentaire Houdon a souhaité pouvoir bénéficier de pain dans le cadre d'une collation, également prévue en raison d'un aménagement journalier du temps scolaire.

ALIMENTATION DURABLE

La crise sanitaire de la Covid 19 a fortement impacté l'approvisionnement en produits issus de l'agriculture biologique, à compter du printemps 2020. Les objectifs en matière d'alimentation durable ne sont donc pas atteints et pour illustrer la problématique soulevée, nous avons distingué plusieurs périodes dans nos calculs.

La première période, sur le temps scolaire, est constituée des mois avant le 1^{er} confinement (du 06 janvier au 15 mars 2020) et des mois de septembre à décembre 2020. Dans cette période, la part du bio représente 50,12 %, les viandes labellisées et races à viande représentent 10,88 %, les poissons issus de la pêche durable représentent 6,02 %. Les produits locaux sont au nombre de 23,38 %. Dans cette même période, dans le cadre de l'alternative quotidienne végétarienne, le bio représente 52,89 % et le local 20,95 %.

La seconde période, sur le temps scolaire, s'étend du 14 mai 2020 (sortie du premier confinement) au 3 juillet 2020 (fin de l'année scolaire). La part du bio ne représente plus que 21,07 %, les viandes labellisées et races à viande représentent 7,86 %, les poissons issus de la pêche durable représentent 7,14 % et les produits locaux 11,43 %.

La troisième période regroupe les petites vacances scolaires. La part du bio représente 55,42 %, les viandes labellisées et races à viande représentent 9,17 %, les poissons issus de la pêche durable représentent 7,5 % et les produits locaux 26,67%.

La quatrième période correspond aux vacances d'été. La part du bio représente 25 %, les viandes labellisées et races à viande représentent 6,41 %, les poissons issus de la pêche durable représentent 5,13 % et les produits locaux 11,86 %.

Pour illustrer la répartition du bio dans les composantes, en reprenant la première période, les entrées servies sont à 61,14 % bio, les plats protidiques le sont à 12,5 %, les accompagnements de ces plats le sont à 66,11 %, les produits laitiers sont bio à 48 % ; 82,64 % des desserts sont bio ainsi que 100 % du pain servi.

65,23 % des composantes des goûters sont bio : 90,7 % des pains servis sont bio, 65,12 % des accompagnements au pain sont également bio (confiture, pâte à tartiner, miel etc.), 51,47 % des fruits sont bio et 93,59 % des jus et laits.

Pour information :

La charge alimentaire, pour le délégataire, s'établissait à 3 326 838 € pour l'année scolaire 2019-2020 et le coût des denrées par repas était de 2,10 €. Ces chiffres, en forte baisse, s'expliquent par le confinement et la difficulté à s'approvisionner en produits bio lors de la crise sanitaire.

Pour rappel, la charge alimentaire pour le délégataire est de 5 690 K€ en 2019 ; elle était de 4 736 K€ en 2018.

Le coût des denrées par repas est de 2,67 € en 2019 ; il était de 2,14 € en 2018 et de 2,10 € en 2017.

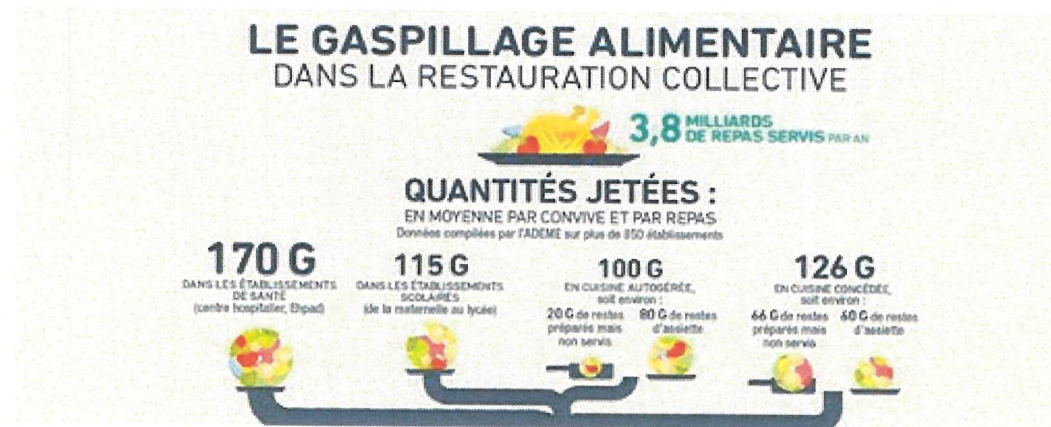
Synthèse des principales mesures relative à l'alimentation durable sur l'année 2019/2020 :

- Fromages AOC (au moins 3 par mois), adapté au goût des enfants (le bleu n'est plus servi par exemple) ;
- Les produits locaux : on entend par local les 5 "anciennes" régions limitrophes que sont la Picardie, la Haute Normandie, Champagne-Ardenne, Centre et Bourgogne :
 - Les yaourts de la ferme de Sigy, en Seine et Marne, sont servis tout au long de l'année. Il s'agit de produits locaux en circuit court, venant directement de la ferme ;
 - Les lentilles, servies 1 fois par mois, issues de la ferme de Louis, en Eure et Loire, et des terres du pays d'Othe venant directement de l'Yonne ;
 - les pommes de Seine et Marne ou des Yvelines, bio locale en circuit court ;
 - Les carottes bio locales proviennent des Yvelines ou de Seine et Marne ;
 - 3 fois par cycle, des gâteaux maison sont confectionnés avec de la farine locale, provenant du Moulin de Brasseuil dans les Yvelines (en circuit court) ;
 - Les pommes de terre bio locales proviennent du Loiret (circuit court également) ;
- Les légumes surgelés sont de la marque Bonduelle : la marque garantissant la qualité de l'approvisionnement (les légumes viennent de Picardie et sont issus d'une agriculture raisonnée) ;
- Le lait utilisé dans les gâteaux maison (1 par mois) vient d'Île de France ;
- Le lait des goûters en maternelle est toujours bio ;
- Une à deux fois par mois, le légume d'accompagnement est frais (non surgelé) : les carottes bio locales ou les courgettes locales en fonction de la saisonnalité ;
NB : la surgélation n'enlève en rien les apports de base des légumes.
- Les viandes sont toutes originaires de France, fraîches et en circuit court :
- La volaille est en circuit court (ferme de Loué). Elle est Label Rouge (LBR) ;
- Le bœuf est en circuit court. Égrené, il est charolais et local, provenant de la Bourgogne ;
- Le veau est en circuit court. Il vient de l'Aveyron dans la région du Ségala. Il est bio ou LBR ;
- Les œufs sont biologiques.
- Le poisson (à l'exception de certains plats comme les beignets de poisson) est labélisé « pêche responsable » ou MSC.
- Les recettes sont faites avec moins de graisse mais, lorsqu'elles sont nécessaires, elles sont végétales et non animales.

LA LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Par délibération en date du 18 octobre 2019, le Comité de gestion a autorisé le Président de la Caisse des écoles à signer, avec la Ville de Paris, la charte de lutte contre le gaspillage alimentaire. Le plan parisien de lutte contre le gaspillage alimentaire, voté par le Conseil de Paris en décembre 2015 a pour objectif de réduire le gaspillage à horizon 2020. La Charte des cantines scolaires du 18^e arrondissement formalise donc les pratiques qui, pour beaucoup, sont déjà en vigueur au sein de l'arrondissement, et dont certaines seront mises en place les années suivantes.

Les bonnes pratiques décrites sont mises en place notamment avec le concours de la CASPE 18 qui opère sur les sites auprès des enfants dans les écoles.



TRAITEMENT ET VALORISATION DES DÉCHETS ALIMENTAIRES

Depuis novembre 2015, la Caisse des Ecoles du 18^{ème} et l'entreprise solidaire d'utilité sociale (ESUS) Moulinot ont initié une expérimentation visant à déployer le tri et la collecte des déchets alimentaires dans plusieurs établissements scolaires de l'arrondissement.

La gestion des déchets comprend :

- **Un volet de sensibilisation à destination des enfants et des adultes encadrants.**

Tri opéré par les enfants à l'aide d'une table de tri et de sacs transparents permettant de visualiser les pertes alimentaires. Formation du personnel de cuisine et des animateurs de la ville au tri en cuisine professionnelle mise en œuvre par l'entreprise Moulinot, en amont de l'opération. Remise d'une documentation spécifique ou « guide de tri » aux établissements partenaires pour les sensibiliser à la démarche de tri.

- **Un volet de collecte des déchets alimentaires par des véhicules écologiques.**

Collecte deux fois par semaine des restes alimentaires par Moulinot grâce à un véhicule fonctionnant au Gaz naturel. Suivi en temps réel des quantités générées sur un espace client sur le site internet de Moulinot et donc suivi de l'évolution du gaspillage alimentaire.

- **Un volet de valorisation des déchets alimentaires.**

Orientation des déchets vers des sites de méthanisation ou de compostage permettant la production d'énergie (gaz, électricité, ...) et d'engrais naturels.

L'expérimentation s'est déroulée par étapes :

- Une première étape de mise en place de l'expérimentation en janvier 2016 auprès de 6 sites partenaires : le site commun du collège Coysevox et de l'élémentaire Joseph de Maistre ; l'école polyvalente Simplon ; l'école polyvalente Maurice Genevoix ; l'école élémentaire Françoise Dorléac B ; l'école polyvalente Pajol et le collège Dorgelès.
- L'extension en avril/Mai 2016 de la collecte dans 7 nouveaux sites : l'école élémentaire Dorléac A ; l'école maternelle Dorléac ; l'école maternelle Saint Luc ; l'école maternelle Cloÿs ; l'école maternelle Carpeaux ; l'école élémentaire Cavé et l'école maternelle Duployé.
- A la fin de l'année scolaire 2018/2019, 6 autres établissements ont profité de la collecte des biodéchets : l'école élémentaire Clignancourt, le collège Aimé Césaire, l'école élémentaire Foyatier, le collège Marx Dormoy, l'école élémentaire Houdon et l'école élémentaire Pierre Budin.

La collecte des biodéchets pour l'année scolaire 2019-2020

Le tableau ci-dessous décrit les quantités de biodéchets collectées au cours de l'année scolaire 2019-2020. La crise sanitaire a fortement impacté la collecte avec notamment sa suspension entre mars et août 2020. En fin d'année 2020, le recrutement du cadre technique qualité en restauration collective a permis de remobiliser l'ensemble des acteurs (prestataire, gardiens, etc.).

LES PARTENARIATS SOLIDAIRES

La SOGERES a développé des partenariats solidaires avec des associations caritatives afin de limiter le gaspillage alimentaire. Quand cela s'avère possible, des denrées alimentaires, parfois des repas ayant fait l'objet d'une surproduction, sont donnés à l'association « Le Chainon Manquant » et aux « Restos du Cœur » (exemple ci-après). De plus longue date, la SODEXO, maison mère de la SOGERES, a développé un partenariat avec la Banque Alimentaire.



Attestation de don de produits alimentaires aux associations habilitées à mettre en œuvre l'aide alimentaire

Conformément aux prescriptions fiscales relatives à la réduction d'impôts prévue à l'article 238 bis du code général des impôts (CGI), la valorisation des dons en nature « relève de la responsabilité propre de celui qui effectue le don et non de l'organisme bénéficiaire qui n'a pas à justifier de la valeur des biens et services reçus ». L'organisme donateur et l'organisme bénéficiaire renseignent conjointement cette attestation qui permet de justifier de la réalité d'un don de produits alimentaires ouvrant droit au bénéfice de réduction d'impôt prévu à l'article 238 bis du CGI.

Opération de ramasse

Date de prise en charge : 4 février 2021

Nom et adresse du site de ramasse : CUISINE CENTRALE SOGERES

72 bis rue Riquet

75018 Paris

Siret : 823 501 291 00012

Produits acceptés par l'organisme bénéficiaire : produits alimentaires frais

pour un total de 162,11 kg

LA COMMISSION RESTAURATION

En 2020, la Caisse des écoles a organisé 3 commissions restauration : elles se sont réunies en janvier, en septembre et en décembre.

Les comptes rendus des commissions restauration de la Caisse des écoles sont disponibles sur le site internet www.cde18.fr.

En plus des directions des établissements scolaires, la Caisse des écoles invite aux commissions restauration 2 représentants de parents d'élèves par établissement. La commission « restauration » a pour objectif de signaler les dysfonctionnements survenus dans l'intervalle de deux réunions, de travailler à l'amélioration du service de restauration mais aussi de préparer la réunion de la commission des menus suivante.

LA COMMISSION DES MENUS

En 2020, la Caisse des écoles a organisé 6 commissions des menus. Elles se sont réunies en février, avril, juin (2 réunions), septembre et novembre.

En plus des directions des établissements scolaires, la Caisse des écoles invite aux commissions des menus 2 représentants de parents d'élèves par école. La commission des menus a pour objectif de définir les menus des 2 mois suivants. Elle est aussi un espace de dialogues et d'échanges entre les deux diététiciennes, celle du délégataire et la diététicienne, prestataire indépendante, de la Caisse des écoles, notamment dans le cadre du respect des prescriptions alimentaires et du respect du cahier des charges. Compte tenu de la crise sanitaire, du confinement y afférent, la plupart des commissions des menus se sont tenus par moyen de visioconférence, parfois sans les représentants de parents d'élèves.

Bilan social 2020

Compte	Libellé compte	En euros (référence : compte de gestion de l'année N)
	Chapitre 11 : charges à caractère général	
611	Contrats de prestations de services avec des tiers	5 242 901,00
6184	Versement à des organismes de formation	10 609,00
637	Fonds de solidarité handicapés	
	Total dépenses de personnel imputées au chapitre 11	5 253 510,00
	Chapitre 12 : charges de personnel et frais assimilés	
6218	Personnel extérieur au service	
633	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	
641	Rémunération du personnel	288 616,02
	6411 - Personnel titulaire	195 232,42
	6413 - Personnel non titulaire	81 805,50
	6416 - Emplois d'insertion	
	6417 - Rémunération des apprentis	11 578,10
645	Charges de Sécurité Sociale et de Prévoyance	101 897,36
647	Total charges exceptionnelles	1 292,53
	dont 6473 - allocations de chômage	0,00
	dont 6475 - médecine du travail, pharmacie	1 292,53
648	Autres charges de personnel	8 356,00
divers	Total des autres charges imputées au chapitre 12	
	Total dépenses de personnel imputées au chapitre 12	400 161,91
	TOTAL	5 653 671,91

Total dépenses de fonctionnement	8 664 158,13
Ratio dépenses de personnel / dépenses de fonctionnement	65%

1.2 EFFECTIFS PHYSIQUES ET PYRAMIDE DES AGES

PERSONNEL

NOTICE:

1 personne = 1 unité

Effectifs de droit public et de droit privé présents sur emplois permanents (hors stagiaires)

"Autres emplois": employés qui ne relèvent pas des catégories individualisées par une rubrique du tableau, notamment emplois aidés

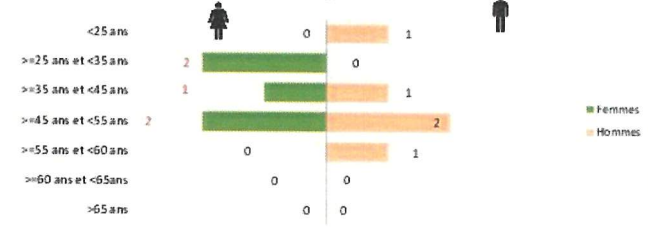
ATTENTION: Le graphique de la pyramide des âges peut être amené à devoir être redimensionné par vos soins suite à la saisie de vos données.

Effectifs physiques au 31.12.	Nbre femmes (effectifs physiques)				Nbre hommes (effectifs physiques)				Total		TOTAL			
	services supports	services opérationnels	services supports	services opérationnels	services supports	services opérationnels	services supports	services opérationnels	nbre femmes	nbre hommes				
filière administrative	0	5	0	0	0	2	0	0	0	5	0	2	0	7
A	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0	1
B	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0	1
C	0	5	0	0	0	0	0	0	0	5	0	0	0	5
filière technique	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	2	0	2
A	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
B	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0	1
C	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	1	0	1
filière médico-sociale	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
B	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL 1:	0	5	0	0	0	3	0	1	0	5	0	4	0	9
Agents contractuels de restauration à temps incomplet (hors renforts temporaires)									0	0	0	0		0
Apprentis		0		0		1		0	0	0	0	1		1
Autres emplois		0		0		0		0	0	0	0	0		0
TOTAL 2:	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0	1
TOTAL EFFECTIFS PHYSIQUES AU 31.12.	0	5	0	0	0	4	0	1	0	5	0	5	0	10

Effectifs physiques par tranche d'âge au 31.12.

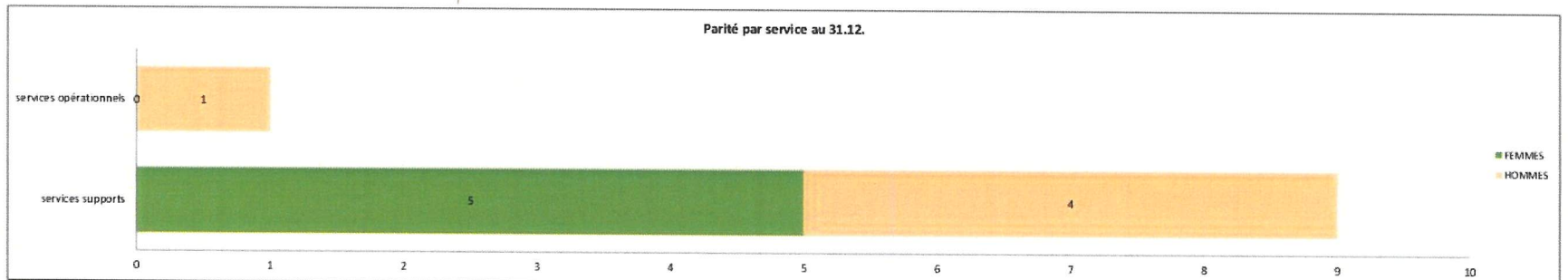
	FEMMES	saisie automatique	HOMMES	saisie automatique
>65 ans		0		0
>=60 ans et <65ans		0		0
>=55 ans et <60 ans		0		1
>=45 ans et <55 ans		2		2
>=35 ans et <45 ans		1		1
>=25 ans et <35 ans		2		0
<25 ans		0		1
TOTAL	0	5	0	5

Pyramide des âges au 31.12



Age moyen femme	39ans et 1mois
Age moyen Homme	44ans et 3mois
Age moyen total	41ans et 8mois

Parité par service au 31.12.



1.1 EMPLOIS BUDGETAIRES AU 31.12

[RETOUR SOMMAIRE](#)

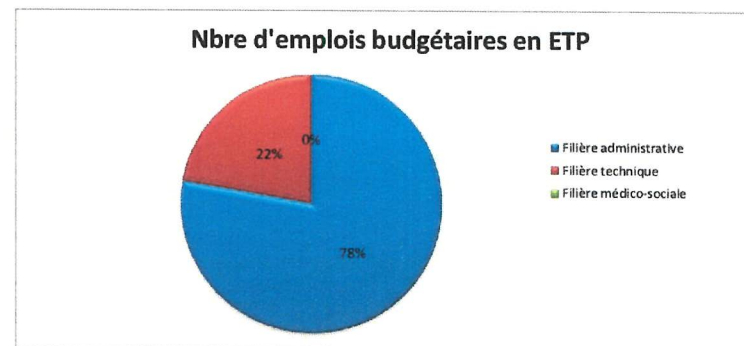
NOTICE:

Reprendre la dernière délibération de l'Instance délibérante

Intégrer les Equivalents Temps Plein (ETP) obligatoirement pour les agents contractuels de restauration à temps incomplet

Sauf circonstance spécifique, ces ETP sont en nombres entiers.

	En ETP au 31.12
Filière administrative	7
A	1
B	1
C	5
Filière technique	2
A	0
B	1
C	1
Filière médico-sociale	0
B	0
Total 1:	9
Apprenti : BTS communication	1
Total 2:	1
TOTAL DES EMPLOIS BUDGETAIRES	10



Rapport financier 2020

Le compte administratif retrace la situation réelle des finances sur un exercice budgétaire (l'année civile). Il doit correspondre au compte de gestion qui lui, est émis par le Comptable Public, qui est un agent de l'Etat.

Le résultat de l'exercice 2020 :

Le Comité de gestion de la Caisse des écoles a, lors de sa séance du 7 avril 2021, approuvé et arrêté le compte administratif 2020 tant en dépenses qu'en recettes aux chiffres suivants :

Section Fonctionnement	Exécution du budget :
- Recettes	11 883 924,18 €
- Dépenses	8 662 012,67 €

Section Investissement	Exécution du budget :
- Recettes	832 462,88 €
- Dépenses	63 619,60 €

Les restes à réaliser en dépenses d'investissement s'élèvent à 79 866, 59 €

Les excédents cumulés au 31 décembre 2020 sont arrêtés à :	
- Fonctionnement	+ 3 221 911,51 €
- Investissement :	+ 768 843,28 €

Les faits marquants sont rappelés :

La crise sanitaire et le premier confinement, qui s'est traduit par la fermeture des établissements scolaires, ont fortement impacté les dépenses de la section de fonctionnement de la Caisse des écoles.

Le poste comptable 611, sur lequel sont notamment imputés les achats de repas auprès de la SOGERES est fortement excédentaire. A contrario, les opérations solidaires destinées aux familles en grande difficulté du fait des conséquences économiques et sociales de la crise sanitaire ont impacté le poste comptable 655.

D'un point de vue général, pour les raisons précitées, la section de fonctionnement affiche un excédent cumulé, au 31 décembre 2020, plus important que prévu.

La crise sanitaire a retardé également la poursuite des politiques d'investissement. Les lignes de self des restaurants scolaires de Budin, Oran et Philippe de Girard ont été installées en février 2021. Les crédits, afférents à ces achats initiés en 2020, ayant été reportés en 2021 (pour 79 866,59 €).

Parmi les dépenses de fonctionnement, les charges à caractère général sont arrêtées à 7 670 003,08 €, la masse salariale à 400 161,91 €, les charges de gestion courante à 200 139,20, les charges exceptionnelles à 643,08 €, les provisions pour risques et charges à 360 000 € et les dotations aux amortissements à 31 065,40.

Parmi les recettes de fonctionnement, les séjours de vacances sont arrêtés à 29 425,86 €, les subventions de la Ville de Paris à 9 280 604,32 €, la redevance d'occupation de la Cuisine Centrale à 23 558,50 €, les pénalités et autres produits exceptionnels à 185 719 €, les reprises sur amortissement à 15 000 € et l'amortissement d'une subvention transférable à 1 580 €.

Parmi les dépenses d'investissement, l'acquisition de matériel informatique est arrêtée à 10 968,54 €, le mobilier à 240,70 €, l'acquisition de deux lignes de self (Cavé et 142 Poissonniers) ainsi que de la vaisselle à 50 830,36 €.

Parmi les recettes d'investissement, le produit du FCTVA est arrêté à 6 896,53 € et les amortissements des investissements passés sont arrêtés à 31 065,40 €.

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES					
Compte	Budget Primitif	Budget Supplémentaire	Décision Modificative	Réalisé	Libellé compte
617	0,00	0,00	0,00	0,00	ETUDES ET RECHERCHES
673	1 000,00	0,00	2 200,00	0,00	TITRES ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS)
60623	200,00	0,00	0,00	0,00	ALIMENTATION POUR CANTINES ET COLONIES DE VACANCES
6064	6 000,00	0,00	0,00	2 464,32	FOURNITURES ADMINISTRATIVES
6068	2 800,00	0,00	0,00	55 088,99	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES
611	8 703 555,00	0,00	-502 200,00	7 508 824,39	CONTRATS PRESTATIONS DE SERVICES AVEC ENTREPRISES
6135	0,00	0,00	0,00	2 630,40	LOCATIONS MOBILIERES
6156	32 170,00	0,00	0,00	32 199,56	MAINTENANCE
6161	1 725,00	0,00	0,00	1 722,49	MULTIRISQUES
6182	2 478,00	0,00	0,00	288,92	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE
6184	12 000,00	0,00	0,00	10 609,00	VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION
6225	730,00	0,00	0,00	120,00	INDEMNITES AU COMPTABLE ET AUX REGISSEURS
6226	8 500,00	0,00	0,00	0,00	HONORAIRES
6228	0,00	0,00	0,00	918,00	DIVERS
624	0,00	0,00	0,00	623,93	TRANSPORTS DE BIENS ET TRANSPORTS COLLECTIFS
625	500,00	0,00	0,00	0,00	VOYAGES ET DEPLACEMENTS
6261	44 450,00	0,00	0,00	36 413,73	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT
6262	9 600,00	0,00	0,00	10 977,12	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS
6283	6 000,00	0,00	0,00	4 950,23	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX
6288	0,00	0,00	0,00	0,00	AUTRES SERVICES EXTERIEURS
6288	5 364,00	0,00	0,00	2 172,00	AUTRES SERVICES EXTERIEURS
011	8 837 072,00	0,00	-500 000,00	7 670 003,08	
6411	192 978,00	0,00	0,00	195 232,42	RENUMERATION DU PERSONNEL TITULAIRE
6413	82 968,00	60 000,00	0,00	81 805,50	PERSONNEL NON TITULAIRE
6417	11 456,00	0,00	0,00	11 578,10	REMUNERATIONS DES APPRENTIS
6451	54 514,00	0,00	0,00	46 039,00	COTISATIONS A L' U.R.S.S.A.F.
6453	38 364,00	0,00	0,00	52 547,36	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES
6454	3 648,00	0,00	0,00	3 311,00	COTISATIONS AUX A.S.S.E.D.I.C.
6455	11 200,00	0,00	0,00	0,00	COTISATIONS POUR ASSURANCE DU PERSONNEL
6456	0,00	0,00	0,00	0,00	VERSEMENT AU FNC DU SUPPELMNT FAMILIAL
6475	1 200,00	0,00	0,00	1 292,53	MEDECINE DU TRAVAIL ,PHARMACIE
6488	9 000,00	0,00	0,00	8 356,00	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL
012	405 328,00	60 000,00	0,00	400 161,91	
6541	15 000,00	0,00	0,00	14 996,68	CREANCES ADMISES EN NON VALEURS
6542	0,00	0,00	5 000,00	4 180,79	CREANCES ETEINTES
655	7 000,00	25 000,00	135 000,00	156 377,40	SECOURS
6574	33 000,00	0,00	0,00	24 583,00	SUBV. FONCTIONNEMENT ASSOCIATIONS ET AUTRES
658	9 000,00	0,00	0,00	1,33	CHARGES DIVERSES DE LA GESTION COURANTE
65	64 000,00	25 000,00	140 000,00	200 139,20	
674	1 500,00	0,00	0,00	0,00	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT EXCEPTIONNELLES
678	1 000,00	0,00	0,00	643,08	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES
67	2 500,00	0,00	0,00	643,08	
6811	31 100,00	0,00	0,00	31 065,40	DAP - IMMOBILISATIONS INCORPELLES ET CORPELLES
042	31 100,00	0,00	0,00	31 065,40	
6815	0,00	0,00	360 000,00	360 000,00	DAP - POUR RISQUES ET CHARGES DE FONCTIONNEMENT C
6817	0,00	0,00	0,00	0,00	DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR DEPRECIATION ACTIFS
68	0,00	0,00	360 000,00	360 000,00	
total	9 340 000,00	85 000,00	0,00	8 662 012,67	

SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES					
Compte	Budget Primitif	Budget Supplémentaire	Décision Modificative	Réalisé	Libellé compte
002	0,00	2 348 036,50	0,00	2 348 036,50	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE
002	0,00	2 348 036,50	0,00	2 348 036,50	
6419	0,00	0,00	0,00	0,00	REMBOURSEMENTS SUR REMUNERATIONS DU PERSONNEL
6459	0,00	0,00	0,00	0,00	REMBOURSEMENTS / CHARGES DE S.S ET PREVOYANCE
013	0,00	0,00	0,00	0,00	
7066	28 800,00	0,00	0,00	27 803,26	REDEVANCES ET DROITS DES SERVICES SOCIAL
7067	0,00	0,00	0,00	0,00	REDEVANCES ET DROITS DES SERVICES PERISCOLAIRES ET
7085	200,00	0,00	0,00	125,00	COTISATIONS ET SOUSCRIPTIONS
70882	3 000,00	0,00	0,00	1 497,60	VENTES DE REPAS
70	32 000,00	0,00	0,00	29 425,86	
7474	9 214 000,00	0,00	0,00	9 280 604,32	PARTICIPATIONS COMMUNES
74	9 214 000,00	0,00	0,00	9 280 604,32	
758	35 000,00	0,00	0,00	23 558,50	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE
75	35 000,00	0,00	0,00	23 558,50	
7714	0,00	0,00	0,00	0,00	RECOUVREMENT SUR CREANCES ADMISES EN NON VALEUR
7718	44 000,00	0,00	0,00	184 604,80	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS/OPERATIONS DE GEST.
773	0,00	0,00	0,00	1 114,20	MANDATS ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS
777	0,00	1 580,80	0,00	1 580,00	QUOTE PART SUBV. D'INVEST.TRANSFEREES RESULTAT
7788	0,00	0,00	0,00	0,00	PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS
77 et 042	44 000,00	1 580,80	0,00	187 299,00	
7817	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	REP./PROV. PR DEPREC. DES ACTIFS CIRCULANTS
78	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	
Total	9 340 000,00	2 349 617,30	0,00	11 883 924,18	

SECTION D INVESTISSEMENT - DEPENSES					
Compte	Budget Primitif	Budget Supplémentaire	Décision Modificative	Réalisé	Libellé compte
13915	0,00	1 580,80	0,00	1 580,00	GROUPEMENTS DE COLLECTIVITES
040	0,00	1 580,80	0,00	1 580,00	
205	1 500,00	0,00	0,00	0,00	CONCESS.ET DROITS SIMILAIRES,BREVETS,LICENCES
20	1 500,00	0,00	0,00	0,00	
2151	13 750,00	115 000,00	0,00	50 830,36	MATERIEL OUTILLAGE INSTALLATIONS CANTINES SCOLAIRE
2181	10 000,00	0,00	0,00	0,00	INSTALLAT. GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS
2183	10 000,00	0,00	0,00	10 968,54	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE
2184	3 000,00	0,00	0,00	240,70	MOBILIER
21	36 750,00	115 000,00	0,00	62 039,60	
Total	38 250,00	116 580,80	0,00	63 619,60	

SECTION D INVESTISSEMENT - RECETTES

compte	Budget Primitif	Budget Supplémentaire	Décision Modificative	Réalisé	Libellé compte
001	0,00	794 500,95	0,00	794 500,95	RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE
001	0,00	794 500,95	0,00	794 500,95	
10222	7 150,00	0,00	0,00	6 896,53	F.C.T.V.A.
10	7 150,00	0,00	0,00	6 896,53	
28135	2 882,00	0,00	0,00	2 847,69	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS
28151	25 313,00	0,00	0,00	25 313,00	INSTALLATIONS DES CANTINES SCOLAIRES
28181	1 056,00	0,00	0,00	1 056,00	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS
28183	1 397,00	0,00	0,00	1 396,71	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE
28184	452,00	0,00	0,00	452,00	MOBILIER
040	31 100,00	0,00	0,00	31 065,40	
Total	38 250,00	794 500,95	0,00	832 462,88	